

■ Une roqia à 17.000 euros !

PAGE 16

■ Un marin algérien libéré par les pirates

PAGE 5

ISSN : 1112-7449

MIDI

L'info, rien que l'info

QUOTIDIEN NATIONAL D'INFORMATION

Libre

N° 1396 Jeudi 13 octobre 2011 - Prix : 10 DA • www.lemidi-dz.com

FOOTBALL- LIGUE1 (4^E JOURNÉE)

Match à six points au 05- Juillet

Lire notre supplément sport en pages 11 à 14

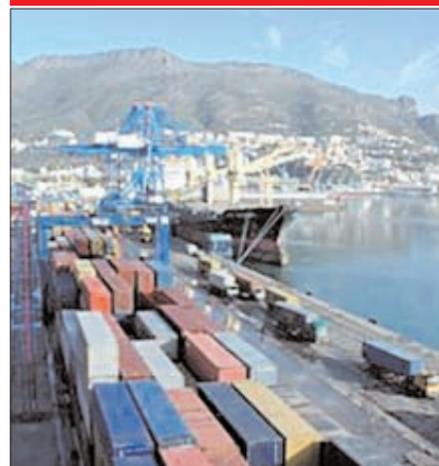
REPRÉSENTATIVITÉ DE LA FEMME DANS LES INSTITUTIONS ÉLUES

LE QUOTA QUI DERANGE



Lire en page 3

INCIDENCES DES COUPURES DE ROUTE SUR LE PORT DE BÉJAIA



2 millions DA de pertes par heure

Lire en page 5

BOMBE À MEKLA (TIZI-OUZOU)

4 citoyens blessés

● Quatre citoyens ont été blessés, mardi en fin de journée, à Mekla, 30 kilomètres à l'est du chef-lieu de la wilaya de Tizi-Ouzou, suite à l'explosion d'une bombe de fabrication artisanale. C'est au moment du passage du véhicule qui transportait les victimes que l'explosion a eu lieu sur le chemin de wilaya n°150.

Lire en page 4

ILS NE SONT PAS AGRÉÉS QUE DÉJÀ ILS FONT PEUR



Le mythe des nouveaux partis

Veut-on forger un nouveau mythe sur les nouveaux partis politiques, c'est-à-dire sur ceux-là mêmes dont les dossiers d'agrément connaissent un

blocage au niveau du ministère de l'Intérieur et ce, depuis au moins une dizaine d'années pour quelques-uns d'entre eux ?

Lire en page 4

PRISE EN CHARGE DES ATTENTES DES JEUNES

L'emploi pour contrer « la hargha »

Lire en page 3

ACCORD ISRAËLO-PALESTINIEN SUR L'ÉCHANGE DE PRISONNIERS



Marwan Barghouti contre Gilad Shalit

Lire en page 10

Repères

06

personnes ont péri dans la perte d'un navire dans un accident de navigation en mer dans le nord-ouest du Cambodge, a annoncé mercredi un responsable policier local.

1.000

détenus palestiniens, dont 27 femmes, sont concernés par l'accord entre Hamas et Israël, a annoncé le chef du mouvement de résistance palestinien Hamas.

1.120

micro-crédits destinés à l'acquisition de matières premières ont été octroyés à Mostaganem depuis l'application en mai dernier des nouvelles mesures de l'Etat relatives à l'emploi des jeunes.

Hamel inspecte l'unité de la police du métro



Le directeur général de la sûreté nationale, le général-major Abdelghani Hamel, a procédé mardi à l'inspection de l'unité de police du métro (UPM) en annonçant sa mise en service officielle, indique la Direction générale de la Sûreté nationale (DGSN) dans un communiqué. Cette unité structurée, qui relève du service de wilaya de la sécurité publique de la sûreté de wilaya d'Alger, élisant siège à la station Hai El-Badr, avec des postes de police dans chaque station, compte dans sa composante quatre cents éléments comme premier apport, précise le communiqué. Elle est appelée à couvrir le tracé desservant les 10 stations de la gare Hai El-Badr vers le terminus de la Grande Poste, indique la DGSN, soulignant que l'extension du réseau "induit naturellement le renforcement des effectifs pour une couverture optimale". Outre les missions classiques de police, l'unité, dont les effectifs ont reçu une formation spécialisée, notamment dans le domaine du transport ferroviaire, est chargée de faire de la prévention contre toutes les formes de criminalité et vandalisme, explique la même source. Elle a pour vocation de sécuriser les rames du métro, les quais et l'environnement immédiat des gares et terminaux, appuyée en amont par les policiers de sûretés urbaines territorialement compétentes, conclut le communiqué de la DGSN.

Le démenti de Ould Abbès

Le service de radiothérapie du Centre anticancéreux Pierre-et-Marie-Curie (CPMC) d'Alger "n'a pas été fermé", a tenu à affirmer mardi à partir d'Oran le ministre de la Santé, de la Population et de la Réforme hospitalière, Djamel Ould Abbès. Le ministre, qui s'exprimait lors d'un point de presse organisé à l'EHU d'Oran après une rencontre avec les professeurs, les médecins et les cadres de la santé de la wilaya, a démenti les informations selon lesquelles "le service de radiothérapie du CPMC a été fermé pour panne d'équipements et ruptures de stock pénalisant des milliers de cancéreux". A ce propos, M. Ould Abbès a indiqué que ce qui "s'est réellement passé est que les scan-simulateurs, appareils chargés de centrer la tumeur pour la préparer à la radiothérapie, étaient vétustes et devaient être remplacés". "Nous avons acquis deux nouveaux scan-simulateurs qui seront mis en exploitation à la fin du mois", a-t-il ajouté, en précisant que "tous les malades traités par radiothérapie inscrits sur la liste des soins du service du CPMC poursuivent leur traitement le plus normalement". Par ailleurs, il a rappelé que son ministère a décidé d'acquérir 57 nouveaux accélérateurs "pour permettre une meilleure prise en charge de tous les cas de cancer nécessitant un traitement par radiothérapie". Afin d'éviter aux cancéreux les longs et coûteux déplacements pour l'obtention d'un rendez-vous, le ministre a annoncé la création de 72 cellules d'orientation à travers les wilayas et daïras du pays, avec comme rôle principal de prendre attache avec les structures spécialisées pour d'éventuels rendez-vous pour les malades.



L'ONM fixe la date de son congrès



L'Organisation nationale des moudjahidine (ONM) tiendra les 17 et 18 mars 2012 son 11e congrès à la veille de la célébration du 50e anniversaire de la fête de la victoire (Eid En-Nasr) qui coïncide avec le 19 mars de chaque année, a indiqué mardi un communiqué de l'ONM. Cette décision a été prise lors de la réunion du Secrétariat général de l'ONM sous la présidence de son Secrétaire général M. Said Abadou. Il a été décidé d'entamer en novembre l'opération d'enrichissement des projets de résolution à soumettre au prochain congrès. Les délégués seront, quant à eux, élus en décembre. Des conférences régionales seront organisées en janvier 2012 dans le cadre de l'enrichissement des résolutions et l'élaboration des rapports y afférents. La commission nationale chargée de la préparation du congrès a tenu, mardi, une réunion pour l'examen et l'approbation des documents qui seront présentés en février.



De l'eau douce dans la mer Morte



L'agitation de l'eau à la surface de la mer Morte laisse présager depuis des années que quelque chose se cache dans ses profondeurs. Cette année, des plongeurs israéliens et allemands ont bravé ces eaux chargées de sel et ont fait une découverte étonnante: des sources d'eau douce jaillissent, à plus de 30 mètres de profondeur dans des cratères de 15 mètres de largeur et 20 mètres de profondeur, couronnées par des formations géologiques hors du commun. Les formes de vie qu'ils ont trouvées à proximité des panaches sous-marines sont exceptionnelles d'un point de vue biologique, notamment des couches de bactéries et des biofilms, dont l'existence était complètement insoupçonnée dans la mer Morte. Et, ce qui est le plus étonnant, c'est la capacité qu'ont ces bactéries présentes dans les sources d'eau douce à résister à l'eau extrêmement salée de la mer Morte. Il faut dire que c'est la première fois qu'on découvre une espèce capable de s'adapter aux deux environnements. Normalement, les espèces vivant dans les eaux très salées meurent en eau douce et inversement, mais la nature cache encore d'autres secrets.

Big Ben penche un peu plus



Il faudra quelque temps encore pour que Big Ben concurrence la Tour de Pise, mais son inclinaison s'accroît et est désormais visible à l'oeil nu. Selon un rapport d'experts, le symbole de la capitale britannique, dont le nom officiel est Tour de l'Horloge du parlement, s'affaisse de manière inégale dans le sol londonien, ce qui la fait pencher vers le nord-ouest. « L'inclinaison commence à être visible. Vous pouvez le voir si vous êtes place du Parlement et que vous regardez à l'Est, vers le fleuve », a dit au Sunday Telegraph John Burland, professeur et directeur de recherche à l'Imperial College de Londres. Depuis 2003, l'inclinaison empire de 0,9 mm chaque année, contre un rythme annuel de 0,65 mm les années précédentes, note le rapport et d'ajouter que ce rythme ne pose aucun risque en terme de sécurité. Notons enfin que les travaux successifs dans le sous-sol londonien ont contribué à l'accélération de l'inclinaison de Big Ben, dit le rapport, notant que certains murs et plafonds de la Chambre des communes commencent à se fissurer.

PROJET DE LOI SUR L'ÉLARGISSEMENT DE LA REPRÉSENTATIVITÉ DE LA FEMME

Le quota qui dérange

Les hommes qui siègent à l'Assemblée populaire nationale, (APN) vont se pencher, aujourd'hui, sur le quota qu'ils voudront bien attribuer aux femmes au sein des assemblées élues.

PAR SADEK BELHOCINE

Le projet de loi organique définissant les modalités d'élargissement de la représentativité de la femme dans les assemblées élues sera examiné par l'Assemblée populaire nationale (APN) en séance plénière. Le projet de loi organique fixant les modalités d'élargissement de la représentation des femmes dans les assemblées élues stipule que chaque liste de candidats doit comporter une proportion de femmes qui ne peut être inférieure au tiers (1/3) du nombre total des candidats de la liste sous peine de rejet. C'est une application de l'article 31 bis de la Constitution, amendée en 2008, qui énonce que l'Etat œuvre à la promotion des droits politiques de la femme en augmentant ses chances d'accès à la représentation dans les assemblées élues. Il ressort déjà que cet article 31 bis de la Constitution, revue et corrigée de 2008, a subi un «dégraisage». De 33% de l'énoncé de l'article en question, il passe à 20%, tel qu'il est suggéré par une commission où siègent uniquement des



Le quota de 30% des femmes n'agréé pas tous les partis.

hommes. En effet, la commission des affaires juridiques, administratives et des libertés de l'APN, a introduit deux amendements, dont celui de ramener la proportion de femmes exigée dans une liste de 30% à 20%. Cet amendement vise, selon la commission, à mettre en adéquation cette loi, temporairement, avec la réalité sociale et les traditions et spécificités des régions du pays. La plénière suivra-t-elle les recommandations de la commission ? Tout porte à le croire. La coalition présidentielle (FLN, RND et MSP), qui domine la chambre basse du Parlement, n'a pas exprimé un enthousiasme particulier pour l'application intégrale de l'article 31 bis de la Constitution de 2008, même si les raisons de cette frilosité avancées par ces partis diffèrent.

PRISE EN CHARGE DES ATTENTES DES JEUNES

L'emploi pour contrer «la hargha»

PAR LAKHDARI BRAHIM

La prise en charge des préoccupations des jeunes dans le domaine de l'emploi et du logement permettra de mettre fin au phénomène "des harragas" ont affirmé hier à Annaba les représentants de la société civile de cinq wilayas de l'est du pays. "En risquant leur vie pour regagner la rive nord de la Méditerranée, les jeunes adressent un message de détresse à l'attention des pouvoirs publics", a estimé le président d'une association de la wilaya d'Annaba. Il s'exprimait lors d'une rencontre de concertation sur le développement local, en présence d'une délégation du Conseil économique et social (Cnes) et les représentants du mouvement associatif d'Annaba, Souk-Ahras, Tébessa, Guelma et d'El-Tarf. Pour cet étudiant en médecine, il est temps de placer les préoccupations des jeunes au centre des politiques de développement et "ne plus les utiliser seulement comme une carte gagnante pour remporter les élections", relevant qu'il est "temps de passer

du bricolage aux véritables solutions". Pour lui "vouloir résoudre le problème du chômage chronique par la mise en place de dispositifs qui consacrent l'emploi précaire comme le pré-emploi ne mènera nulle part". Un autre militant associatif de Tébessa a préconisé de son côté l'encouragement des investissements privé et public pour réduire le chômage, qui "touche particulièrement les jeunes et les expose à de nombreux risques et fléaux", parmi lesquels la drogue et l'immigration clandestine. Le développement des secteurs du tourisme et de l'agriculture permettrait, a-t-il dit, "la création de postes de travail permanents et une amélioration des conditions de vie" des populations riveraines des zones côtières et frontalières. Concernant la redynamisation du rôle de la société civile, des participants ont demandé l'élaboration d'un cadre juridique qui détermine clairement la contribution et les prérogatives des associations dans la vie politique et économique du pays. L.B

PROCÈS POUR MALVERSATION DE CHOUAIB OULTACHE

Nouveau report

PAR RAYAN NASSIM

Le procès de l'ex-chef de l'unité aérienne de la Direction générale de la Sûreté nationale (DGSN), Oultache Chouaib, accusé dans une affaire de malversation en 2007 au profit de la société Algerian Business Multimedia (ABM) a été reporté, hier, au 19 octobre par le tribunal correctionnel de première instance de Sidi M'hamed (Alger). La présidente du tribunal Chakal Assia a précisé, indique l'APS, que ce nouveau report (le 3e) sera le dernier dans cette affaire. Ce report a été prononcé par la présidente suite au retrait de la défense qui a exigé qu'un "rapport d'expertise de l'inspection générale de la DGSN concernant cette malversation", cité, selon elle, dans l'ordonnance de renvoi, soit mis à sa disposition. La défense s'est retirée de l'audience après que la présidente du tribunal eut indiqué que "le dossier du tribunal contient seulement les docu-

ments dont la défense a déjà pris connaissance". Vingt-cinq personnes, dont dix-neuf fonctionnaires de police, doivent répondre des chefs d'inculpation de passation de marchés publics en violation de la législation, dilapidation de deniers publics et trafic d'influence. Selon l'ordonnance de renvoi, les faits concernent la passation de marchés "douteux" portant sur des équipements informatiques entre la direction générale de la Sûreté nationale et la société ABM. Selon la même source, "Oultache Chouaib a usé de son influence sur la commission d'évaluation technique des offres où il siégeait pour qu'elle choisisse la société ABM dans laquelle son gendre est actionnaire et également directeur général adjoint". Chouaib Oultache est accusé aussi dans l'affaire de l'assassinat le 25 février 2010 de l'ex-directeur général de la Sûreté nationale, Ali Tounsi. La date du procès pour cette affaire n'a pas encore été fixée. R. N.

Le Front de libération nationale (FLN) se dit favorable à un quota de 20%, arguant que les pesanteurs sociologiques dans lesquelles baigne le pays ne permettent pas d'aller au-delà de ce taux. Le RND pense que le quota imposé aux partis est une "première étape qui permettra aux femmes d'être présentes dans les assemblées élues, au même titre que les hommes". Le parti d'Ahmed Ouyahia tiendra compte certainement de ces «pesanteurs» pour s'aligner sur le taux formulé par le FLN. Même son de cloche pour le MSP qui estime que "passer de 7% de représentation actuelle (des femmes) à 30% est une décision qui ne prend pas en compte le niveau culturel et les mentalités de la société". Pour le MSP, le quota, tel que proposé dans le projet, «essuiera un échec» une fois confronté à la réalité et posera des problèmes «dans au moins 30 wilayas». Il a proposé que le quota soit maintenu uniquement pour les assemblées populaires communales (APC) et d'aller, graduellement, vers une plus grande représentation féminine dans les autres assemblées. C'est toujours ces «pesanteurs» qui sont mises en exergue par le MSP pour se dédouaner de tout effort en faveur de la promotion des femmes.

La thèse de l'ingérence

D'autres partis politiques, par contre, sont hostiles à tout quota préétabli de femmes aux assemblées élues. Il constitue, selon ces partis politiques une "ingérence" de l'administration dans les activités des partis et ne prend pas en compte les spécificités des zones enclavées du pays, "ou, parfois, la femme ne vote même pas».

Ainsi, Louisa Hanoune, secrétaire général du PT (Parti des travailleurs) œa estimé que cette proposition était "discriminatoire" et ne traitait que de façon "superficielle" la question, exprimant par la même occasion "ses réserves" quant à la détermination d'un taux précis. Le PT est, soutient-elle, pour l'égalité en droits entre les femmes et les hommes, notant qu'il n'est pas judicieux d'imposer un quelconque quota "si l'on vise une représentation de qualité" dans les assemblées. Le président du FNA, Moussa Touati, lui, s'indigne de cette proportion de 30% et la qualifie d'«humiliation pour la femme qui vaut mieux que ça» et «une ingérence de l'administration dans les activités internes des partis qui vise à les mettre sous tutelle». Moussa Touati estime qu'il serait plus judicieux de permettre à la femme d'accéder aux postes "clés" dans l'exécutif et aux "hauts" postes de responsabilité et de décision. Fateh Rabie, président du mouvement Ennahda (MN) privilégie les critères de compétences sur tout autre considération tout en estimant que le projet "ne convient pas dans plusieurs régions du pays" où "des traditions ancrées n'admettent pas que la femme fasse de la politique". Le même avis est exprimé par le mouvement El Islah qui préconise de laisser la femme «évoluer naturellement vers une plus grande participation à la vie politique". De son côté, le FFS pense que l'introduction du quota des femmes dans le contexte actuel du pays "ne servira, en définitive, qu'à fausser le débat" et ne constituera pour le pouvoir qu'une "façade politique" vis-à-vis de l'étranger.

S. B.

SOUS LA PLUME

Femmes je vous aime ?

PAR SORAYA HAKIM

Les projets de réformes annoncés par le président de la République, lors d'un Conseil des ministres, entrent aujourd'hui dans la phase critique de leur examen par le Parlement. Après celui sur la loi électorale et l'incompatibilité des mandats, c'est au tour du projet de loi qui porte sur la représentation des femmes à 30%

pose un amendement pour que soit réévalué à la baisse le quota en proposant 20%. Quand il s'agit de femmes, les vieux réflexes ont la peau dure. Pour les autres partis d'opposition, la nouvelle du quota n'a pas fait sensation. Bien au contraire. Ce projet de loi pour certains est un projet anticonstitutionnel, pour d'autres, c'est un non-sens du

«
Quand il s'agit de femmes, les vieux réflexes ont la peau dure. Il est bien vrai que les femmes se sont imposées dans tous les domaines. En politique exclues, elles sont victimes du conservatisme des partis, certes, mais aussi des hommes tout court.

fait que le code de la famille les considère mineures. Le PT récuse la thèse du quota qui est en contradiction avec l'article 29 de la Constitution qui interdit toute discrimination. Il est bien vrai que les femmes se sont imposées dans tous les domaines. En politique

exclues, elles sont victimes du conservatisme des partis, certes, mais aussi des hommes tout court. Le quota même s'il paraît discriminatoire peut être un moyen pour arracher des droits, pour que, peut-être un jour, elles soient élues sur des revendications féministes et, pourquoi pas, sur un programme qui feront d'elles des futures chefs d'Etat. Qui sait ? Il est permis de rêver.

S. H.

ILS NE SONT PAS AGRÉÉS ET ILS FONT DÉJÀ PEUR

Le mythe des nouveaux partis

Veut-on forger un nouveau mythe sur les nouveaux partis politiques, c'est-à-dire sur ceux-là mêmes dont les dossiers d'agrément connaissent un blocage au niveau du ministère de l'Intérieur et ce, depuis au moins une dizaine d'années pour quelques uns d'entre eux ?

PAR LARBI GRAÏNE

Ceux qui se sont vus refuser le quitus ont été rejoints entre-temps par nombre de candidats à la création de formations politiques qui font actuellement la queue devant la porte du département d'Ould Kablia. Parmi les premiers, figurent le Front démocratique (FD) de Sid-Ahmed Ghazali, le Parti pour la liberté et la justice (PLJ) de Mohamed Saïd, l'Union pour la démocratie et la République (UDR) d'Amara Benyounés. Parmi les seconds, on trouve Jil djadid de Soufiane Djilali, ancien du PRA ; le Front de la justice et du développement de Saâd Abdallah Djaballah, ancien président d'Ennahda et d'El Islah ; le Front pour une Algérie nou-



M. Daho Ould Kablia, ministre de l'Intérieur et des Collectivités locales.

velle (FAN) de Djamel Benabdeslam, ancien membre d'El Islah et le Hizb el Fadjr el Jadid, de Tahar Benbaïbeche, ancien responsable du RND, le Mouvement pour la prédication et le changement (MPC) d'Abdelmadjid Menasra ancien du MSP. Après, donc, la réitération des refus du genre «le dossier Wafa et FD sont clos», dicit l'ancien ministre de l'Intérieur Lyazid Zerhouni, à propos du parti de Ghazali et de celui que voulait lancer Ahmed Taleb Ibrahim et auquel il a fini par renoncer, on est passé aux déclarations laissant accréditer l'idée qu'il y a en haut lieu une nouvelle disposition d'esprit concernant le droit de s'as-

socier et de créer des partis politiques. Cette nouvelle disposition d'esprit est portée bien sûr par la volonté des réformes en cours initiées par le chef de l'Etat et dont l'APN se devait d'enrichir le contenu. Ainsi, le retard mis par celle-ci pour adopter la nouvelle loi relative au régime électoral et dont la formulation intéresse au plus haut point les partis concernés par l'agrément, a été perçu comme une tentative de saborder ces réformes. Certaines parties de l'APN et du pouvoir, auraient peur d'agrément les nouveaux partis, c'est ce que nous disent certaines colonnes de la presse. On y lit aussi que «l'agrément de ces nouveaux partis risque de redessiner

l'actuelle carte politique du pays dominée par les 9 partis traditionnels». Ou encore que «les partis actuels ont prouvé leurs limites et leur incompétence». Même le ministre de l'Intérieur, Daho Ould Kablia, a joint sa voix à celles qui se font les avocats des nouveaux partis. Récemment, il déclarait qu'«il y a des parties qui craignent d'affronter les prochaines élections avec de nouvelles données politiques qui seront la conséquence de l'adoption de la nouvelle loi sur les partis». Et d'ajouter plus loin : «Ces parties veulent protéger leurs intérêts et ceux de leurs partis pour éviter une éventuelle concurrence avec de nouvelles formations politiques à l'occasion des prochaines élections.» Et comme pour signifier que le processus est irréversible, Ould Kablia a déclaré qu'il ne se gênerait pas, en cas de besoin, d'agrément les nouvelles formations sur la base de l'actuelle loi électorale, et ce, après avoir refusé par le passé de le faire tant que la nouvelle loi ne serait pas promulguée. Cela étant, ce que les uns et les autres tentent de nous dire, c'est qu'on est à la veille d'une ouverture politique comparable à celle d'Octobre 88, tout se passe comme si on s'apprêtait à faire une nouvelle entrée dans le multipartisme.

Est-ce que le système politique algérien a changé ? Est-ce que les leaders des partis en attente d'être agréés ont un charisme et une influence sur la société ? Personne, visiblement, n'est intéressé pour poser ces questions. Certes, tous les partis ont droit à l'existence pour peu qu'ils souscrivent aux lois de la République, mais, et la démocratie dans tout ça ?

L. G.

ILS TIENNENT LEUR CONFÉRENCE NATIONALE AUJOURD'HUI

Belkhadem acculé par les... redresseurs

PAR MOKRANE CHEBBINE

Les redresseurs du Front de libération nationale exercent un forcing effroyable sur Abdelaziz Belkhadem et ses partisans à la direction centrale du parti. Après avoir installé des structures de base et même un groupe parlementaire parallèles, les voilà à organiser une conférence nationale des cadres, prévue aujourd'hui, dans une salle des fêtes à Draria dans la capitale. Le mouvement du redressement et de l'authenticité a su contourner la loi en sa faveur, en obtenant l'autorisation de la wilaya d'Alger pour organiser cette rencontre. En effet, la demande a été formulée au nom de deux personnalités du vieux parti, et pas des moindres puisqu'il s'agit de Salah Goudjil et de Khaled Benaïssa et pas au nom du FLN. La wilaya d'Alger a agréé la rencontre en conformité donc avec les dispositions de la loi de 1989 sur l'organ-

isation de rencontres publiques et des manifestations. Une situation embarrassante pour Abdelaziz Belkhadem, déjà en proie à moult critiques suite à ses positions par rapport à certains aspects des réformes engagées par le président de la République, Abdelaziz Bouteflika. En organisant aujourd'hui la conférence nationale des cadres, le Mouvement du redressement et de l'authenticité accule un peu plus le SG du FLN, notamment en cette période précise consécutive à l'université d'été du parti, la rentrée parlementaire et à l'approche des élections législatives. Les frondeurs qui ne comptent pas rester en marge de la dynamique des élections, sont résolus à postuler dans les listes de candidatures, quitte à ce que ce soit en indépendants en dehors de celles du vieux parti. Une autre hantise pour le SG du FLN qui redoute une chute libre à l'occasion des prochaines échéances électorales. Des appréhensions davantage accentuées par la campagne

menée ces derniers jours dans les coulisses de l'Assemblée nationale sur le sigle et l'origine du FLN. Il faut dire que les dissensions dans le vieux parti affaiblissent amplement son réservoir électoral, lui qui constitue à présent la première force politique du pays. Le poids de la fronde va peser sensiblement sur les ambitions électorales du FLN, à moins qu'un scénario semblable à celui de 2004 ne voit le jour encore cette année. Les partisans de l'ex-chef du gouvernement, Ali Benflis, déchu du trône du vieux parti après sa débâcle électorale en 2004, se sont redéployés en force et veulent inverser la situation sept ans après. En attendant l'éventualité d'organiser un congrès extraordinaire, un neuvième bis, le mouvement de redressement est en train de se durcir et de gagner en popularité, et ce ne sont certainement pas les déboires politiques actuels de Belkhadem qui plaideraient pour le contraire.

M. C.

L'UGTA, À PROPOS DES SALAIRES DES JOURNALISTES

La nouvelle grille prête avant fin novembre

PAR RAYAN NASSIM

La nouvelle grille de référence des salaires des journalistes des secteurs public et privé, en voie de finalisation, sera paraphée avant la fin du mois de novembre, a annoncé, mercredi à Alger, le secrétaire général de l'Union générale des travailleurs algériens, M. Abdelmadjid Sidi Saïd.

S'exprimant à l'ouverture d'une réunion avec les fédérations nationales de l'UGTA, portant sur les conclusions de la 14e Tripartite, tenue les 29 et 30 septembre 2011, M. Sidi Saïd a indiqué que «la nouvelle grille de référence des salaires des journalistes des secteurs public et privé, qui est en voie de finalisation et qui sera paraphée avant la fin du mois de novembre, a été élaborée sur la base de normes internationales». Le secrétaire général de l'UGTA a expliqué que la grille a été le fruit d'un travail de la commission qui a été installée par le ministre de la Communication il y a près de six mois, et qui est composée de représen-

tants de syndicats du secteur de la presse publique (UGTA), du Syndicat national des journalistes, du ministère du Travail, du ministère de la Communication, de quelques administrations d'organes de presse publics et d'un expert.

M. Sidi Saïd a émis, à cette occasion, le souhait de voir cette nouvelle grille «ouvrir un chantier de référence pour les salaires des journalistes et déterminer les postes de travail relatifs à cette profession».

Il a expliqué, par ailleurs, que la deuxième phase du processus lancé au niveau du ministère, avec la participation de l'UGTA, «réside dans la mise en oeuvre de cette nouvelle grille de salaires».

M. Sidi Saïd a estimé que «l'application de cette grille de référence se fera sans difficultés, en matière de négociations, au niveau du secteur public», formulant le vœu qu'une fois cette grille ratifiée, «elle puisse être élargie à la presse relevant du secteur privé».

Il s'agit, a-t-il dit, «d'un appel et d'un souhait» à l'endroit du secteur privé, afin d'accompagner ce processus de réhabilitation et de gestion des carrières des journalistes. Le secrétaire général de l'UGTA a indiqué, en outre, que la nouvelle grille de référence des salaires des journalistes a été établie sur la base de normes internationales, après examen de plusieurs expériences d'autres syndicats de journalistes à l'étranger, notamment en France, en Belgique, en Norvège, et aux Etats-Unis d'Amérique.

M. Sidi Saïd a salué le ministre de la Communication, M. Nacer Mehal, à cette occasion, pour avoir, a-t-il dit, permis l'élaboration de cette grille qui contribue à la réhabilitation de cette profession.

La nouvelle grille de référence des salaires des journalistes sera applicable, selon le ministre de la Communication, dès le mois de janvier 2012 et sera suivie de la promulgation d'un statut des journalistes.

R. N.

BOMBE À MEKLA (TIZI-OUZOU) 4 citoyens blessés

Quatre citoyens ont été blessés, mardi en fin de journée, à Mekla, 30 kilomètres à l'est du chef-lieu de la wilaya de Tizi-Ouzou, suite à l'explosion d'une bombe de fabrication artisanale. C'est au moment où le véhicule qui transportait les victimes passait que l'explosion a eu lieu sur le chemin de wilaya n°150. Selon des sources concordantes, l'engin a explosé aux environs de 17 heures, soit moins de six heures après celui qui a été actionné dans la matinée près de la ville de Tizi-Ouzou au niveau de la Rode sud. L'explosion de la bombe sur la route de Mekla n'a pas été sans créer un climat de panique chez la population de la localité qui ne s'attendait point à une telle action terroriste après une longue accalmie. Aucune précision ne nous a été communiquée sur l'état de la gravité des blessures des quatre citoyens touchés par la bombe. L'explosion de deux bombes durant la même journée dans la wilaya de Tizi-Ouzou, mardi passé, ajoutée à celle qui a eu lieu le 6 octobre dernier ayant fait deux morts parmi les éléments de la Marine à Azeffoun, a suscité une réaction de la part des services de sécurité qui ont lancé plusieurs opérations de recherche dans divers endroits de la wilaya. Ainsi, juste après l'explosion de la bombe de mardi dernier à 11 heures au niveau de la Rode sud (2 km au sud de la ville de Tizi-Ouzou), les services de sécurité ont bouclé durant trois heures le périmètre de la route se trouvant entre la nouvelle gare de transport intermodale de Kaf Naâdja et l'intersection qui mène vers la route d'Ath Douala. Nous avons, également, remarqué que les contrôles au niveau des barrages fixes se sont multipliés ces deux derniers jours. De même que face à cette recrudescence des actions terroristes, de nouveaux barrages des services de sécurité ont été déployés dans plusieurs accès à la ville de Tizi-Ouzou. Plusieurs ratissages militaires sont, également, en cours dans la wilaya cette semaine. Une source digne de foi nous a indiqué que les services de sécurité ayant mené une enquête après avoir abattu un terroriste à Maâtkas, il y a deux mois, ont pu arrêter deux individus pour complicité avec les terroristes. Les deux accusés ont été identifiés et appréhendés après que le numéro de téléphone de l'un d'eux ait été trouvé sur le journal des appels téléphoniques de l'appareil retrouvé sur le terroriste abattu à Maâtkas. On croit savoir que l'un des deux individus arrêtés dans un village situé près du chef-lieu de wilaya serait âgé de 16 ans et il exerçait une activité commerciale informelle.

L. B.

OTAGES DU MV BLIDA AU LARGE DE LA SOMALIE

Un marin algérien libéré par les pirates

Un marin algérien, détenu à bord du vraquier MV Blida, qui a fait l'objet d'un acte de piraterie en haute mer le 1er janvier dernier, a été libéré, mardi dernier, a indiqué, hier, le porte-parole du ministère des Affaires étrangères, Amar Belani, dans une déclaration écrite.

PAR LAKHDARI BRAHIM

Citant une "source sûre", Amar Belani a expliqué que le marin algérien a été libéré pour des "considérations humanitaires", en même temps qu'un autre marin de "nationalité étrangère". Le ressortissant algérien "a été transporté vers une institution hospitalière" de la région, mais son état de santé, a rassuré le porte-parole du MAE, "n'inspire pas d'inquiétude particulière". "Les autorités algériennes restent pleinement mobilisées pour obtenir la libération de tous nos compatriotes dans les meilleures délais possibles", a ajouté la même source.

Dans une déclaration, hier à l'APS, M. Nacereddine Mansouri, directeur général d'International Bulk Carriers (IBC), armateur du



Le vraquier algérien, MV Blida, arraisonné depuis janvier au large de la Somalie.

navire a confirmé que deux marins, un Algérien et un Ukrainien, faisant partie de l'équipage du MV Blida, qui avait fait l'objet d'un acte de piraterie en haute mer en janvier dernier, ont été libérés.

Le marin algérien, Azzedine Toudji, a été libéré en même temps qu'un autre marin de nationalité ukrainienne, mardi matin, pour des "considérations humanitaires", a précisé M. Mansouri.

Il a souligné que les autorités algériennes ont déployé tous les moyens pour rapatrier "rapidement" le marin algérien dont "l'état de santé n'est

pas inquiétant". Les deux marins sont actuellement pris en charge par la force internationale qui réprime les actes de piraterie dans les eaux territoriales somaliennes. Cette force a été créée à la faveur d'une résolution (1846) du Conseil de sécurité des Nations unies

Le vraquier battant pavillon algérien, MV Blida, avait été victime le 1^{er} janvier 2011 d'un acte de piraterie en haute mer, alors qu'il se dirigeait vers le port de Mombasa au Kenya. Le navire avait à son bord un équipage de 27 membres, dont 17 de nationalité algérienne. Le

directeur général d'International Bulk Carriers (IBC), armateur du navire, Nacereddine Mansouri, avait indiqué, en septembre dernier, que le contact avec les pirates "n'avait jamais été rompu" et que les négociations "se poursuivaient toujours", citant l'affrètement (Leadarrow) qui a mis sur pied une cellule de crise à Athènes. De leur côté, les familles des 17 marins algériens détenus par les pirates somaliens ont organisé plusieurs rassemblements dans la capitale pour exiger des autorités d'entreprendre les démarches nécessaires afin de les libérer sains et saufs. A la Grande Poste d'Alger, devant le ministère des Affaires étrangères et l'ambassade de Jordanie, ces familles n'ont de cesse de rappeler leur détresse quant au sort inconnu réservé aux leurs depuis bientôt une année de détention. Les informations sur une éventuelle demande de rançon de la part des pirates, colportées par certaines parties dont les familles des otages, n'ont pas été confirmées par les autorités officielles laissant planer le doute entièrement sur les conditions et raisons de leur détention. Toutefois, les services des AE, qui ont installé une cellule de suivi de cette affaire, ont toujours rassuré les familles quant au maintien du contact et la communication d'informations les concernant à chaque fois. Ils ont même reçu ces familles en guise de solidarité.

L.B.

MAINTIEN DE LA PAIX INTERNE

La nécessaire protection sociale

PAR INES AMROUDE

La protection sociale est indispensable pour la sauvegarde de la paix sociale, et sa promotion interpelle l'ensemble des forces publiques, a estimé, hier à Alger, le directeur du Laboratoire d'études et d'analyse des politiques publiques en Algérie, M. Mohamed Reda Mezoui.

Intervenant à l'ouverture du colloque international sur le thème "L'Etat et la protection sociale", M. Mezoui a mis en évidence le rôle important de la protection sociale, relevant que dans de nombreux pays du monde, et plus particulièrement les pays du Maghreb, les politiques de protection sociale étaient actuellement "en pleine mutation".

M. Mezoui a noté, à cet effet, que l'observation des changements que connaît l'Algérie depuis la mise en oeuvre des réformes relatives à l'action publique de l'Etat, particulièrement la protection sociale, avait permis de constater "un décalage entre la volonté de trouver les solutions à différents dysfonctionnements et les méthodes utilisées pour les traiter".

«Nous avons hérité de l'Etat-providence. Avec l'évolution du marché, d'autres manières d'assur-

er la protection sociale sont apparues à l'image de la capitalisation et de l'assurance", a fait savoir ce responsable, ajoutant que le laboratoire qu'il dirige disposait d'un large panel de propositions pouvant être exploitées par les décideurs dans la perspective de l'amélioration des prestations liées à la protection sociale.

Le représentant de la fondation Hans Seidel Stiftung (une institution allemande qui accompagne l'effort de recherche et de réflexion scientifique au Maghreb), M. Jamil Hayder, a indiqué, pour sa part, que le thème de la protection sociale était "d'une grande actualité dans la mesure où il préoccupe à la fois les sociologues, les économistes, les juristes, les financiers et, surtout, les hommes politiques des pays développés ou en développement".

M. Hayder a encore observé que les dispositions de la protection sociale, actuellement en vigueur, n'étaient "plus adaptées aux réalités du marché du travail d'aujourd'hui, de la globalisation économique et financière et de la structure démographique des populations". Estimant que dans de nombreux pays, les citoyens restent "insatisfaits" de l'offre globale des services sociaux, il a relevé que les pouvoirs publics recherchaient des méthodes qui "permettraient d'ac-

croître l'efficacité des prestations en introduisant des notions de choix de concurrence dans la protection sociale". L'intervenant a estimé qu'il était intéressant, dans ce colloque, de savoir "si tel ou tel système de prestation est viable dans le contexte actuel, c'est-à-dire s'il dispose de ressources suffisantes pour son maintien".

M. Hayder a mis l'accent, dans cette direction, sur le fait que le système en question "doit répondre à un besoin que la société continue de percevoir comme un risque devant être couvert par la sécurité sociale".

Dans son exposé sur "la vision renouvelée de l'Organisation internationale du travail (OIT) sur la protection sociale", M. Jean-Michel Servais, président d'honneur de la Société internationale de droit du travail et de sécurité sociale (Belgique), a indiqué que le droit du travail et de la sécurité sociale était "un droit de la solidarité sociale".

Il a rappelé, dans ce sens, que l'OIT insistait sur la nécessité d'étendre la couverture sociale à toutes les couches des travailleurs de la société mais que cette couverture "ne devait pas influencer sur la productivité et la durabilité économique et financière du système de protection sociale".

I. A..

PRÉVENTION DES ENFANTS CONTRE LES CATASTROPHES NATURELLES

Les gestes qui sauvent...

PAR AHMED BOUARABA

Après les inondations de Bab El Oued en 2001, le séisme de Boumerdès en 2003, les inondations de Ghardaïa en 2008, et celles récemment d'El Bayadh, où encore le séisme de l'actuelle Chlef en 1980 ainsi que d'autres catastrophes, l'Algérie a-t-elle tiré les leçons de ces phénomènes ? A-t-elle, outre le changement dans ses politiques, porté un intérêt au changement comportemental de la société algérienne notamment sa classe juvénile ? C'est-à-dire inculquer la culture de la prévention chez les enfants. C'est, d'ailleurs, le thème d'un débat animé, hier, au Forum d'El Moudjahid par plusieurs des experts et autres représentants de divers secteurs concernés.

Un séisme peut se produire sans provoquer de morts. Cela dépend, à un certain degré, du comportement humain avant, pendant et après son déroulement, a mis en exergue Abdelhakim Ayadi du Centre de recherche en astronomie astrophysique et géophysique (CRAAG). Le chercheur en sismologie ira même à dire que «la société doit être éduquée à vivre avec le séisme à l'image des autres aléas et risques de la vie». Il a, à cet effet, tenu à mettre l'accent sur la sensibilisation, voire la formation de l'enfance. «Nous devons absolument faire de grands efforts pour

former nos enfants», a-t-il dit à ce propos, et de poursuivre : «Former afin que le séisme ne soit autre chose qu'un événement naturel». M. Ayadi a, sur ce dernier point, cité la loi 04-20 de 2004 qui insiste sur la formation dans tous les secteurs et celui de la gestion des catastrophes. «Ce sont des choses que nous devons faire maintenant avant demain», a noté l'expert. Il a, dans un autre propos, indiqué que la prévention inclut l'identification des structures vulnérables ainsi que les sites sujets de séisme et autres. Le docteur a, par ailleurs, déploré l'absence des opérations de simulation quant à la gestion des catastrophes à l'exception de quelques exercices des éléments de la Protection civile. De son côté, le directeur au ministère de l'Intérieur et des Collectivités locales, Rabah Ould Ameur, a, dans ce sens, mis l'accent sur l'identification des risques, l'instauration d'une culture de vigilance. Pour sa part, Mohamed Belazougui, directeur du Centre de génie parasismique (CGS) a fait remarquer que «ce n'est pas l'événement lui-même qui tue mais c'est la vulnérabilité des structures et des personnes qui tue». En termes de législation, le conférencier dira que «l'Algérie est le seul pays africain qui dispose de règlement parasismique et le seul qui l'applique». Annonçant la prochaine parution du Règlement parasismique algérien 2011 (RPA), après ceux de 1981, 1983, 1988,

1999 et, enfin, celui de 2003, M. Belazougui fera savoir qu'un avant-projet de loi est en cours de préparation. Notons que ledit projet de loi est une synthèse de toutes les remarques faites par quelque 4.000 experts universitaires lors des 4 réunions tenues l'année en cours. Représentant la Direction générale de la Protection civile (DGPC), le commandant Achour a, dans sa brève communication, tenu à souligner l'importance des opérations de simulations, notamment dans les écoles. Au nom dudit corps constitué, le commandant s'est dit satisfait de l'amélioration de la capacité de réponse de la Protection civile ainsi que son acquisition de matériel nécessaire, pour ce faire. La représentante du ministère de l'Education nationale, elle, a estimé que «le séisme n'est pas une catastrophe mais un phénomène naturel qui peut conduire à une catastrophe». Elle a, pour sa part, mis l'accent sur l'importance du changement comportemental. Rappelons que le ministère de l'Education nationale a intégré dans ses programmes quelques cours portant sur la prévention des risques majeurs. Notons, enfin, que le slogan choisi pour la Journée internationale de la prévention des catastrophes, décrétée par l'ONU le 13 octobre de chaque année, est «Les jeunes et les écoles».

A. B.

COUPURES DES ROUTES

Le port accuse 2 millions DA de pertes/h

Les coupures des routes nationales, notamment la RN 09, reliant Béjaïa à Sétif par le flanc Est, et la RN 12 entre Béjaïa et El-Kseur, axes qui commandent tous les dégellements vers les wilayas situées à l'ouest de Béjaïa dont Bouira, Tizi-Ouzou et Alger, coûtent au port de Béjaïa deux millions de DA par heure, selon le président-directeur général de l'Entreprise portuaire de Béjaïa, M. Djelloul Achour.

«Il n'y a plus de jour où le port ne subit pas l'incidence de ce phénomène», a-t-il déploré, soulignant qu'au-delà des contre-coups financiers "très lourds" qui en découlent, le port se retrouve, à chaque fois, confronté à d'autres conséquences, non négligeables, notamment en matière de cumul du fret dans les zones d'entreposage, d'absentéisme de son personnel, bloqués dans les barrages de protestation, et de rattrapage des heures perdues, a-t-il déploré.

«Les pertes sont sèches. Cinq (05) heures de fermeture de route, c'est plus de 10 millions de DA de manque à gagner », a-t-il noté.

Cette semaine, les choses se sont encore dégradées, avec des montées au créneau de plusieurs mouvements concomitants sur nombre d'axes stratégiques et qui ont eu pour effet de réduire à sa portion congrue l'activité inhérente à la sortie des marchandises de l'enceinte portuaire.

"Sur 1.500 camions chargés habituellement, moins de la moitié y est traitée désormais" a-t-il affirmé, fulminant contre l'exacerbation de ces mouvements ces deux derniers jours, mais aussi hier, qui a vu la RN 09 bloquée en deux endroits distincts, notamment à El Maghera, à 7 km à l'est de Béjaïa et Souk-El T'nine, à une vingtaine de km plus loin.

A El-Maghera, l'obstruction de route, a donné lieu à plusieurs incidents avec les usagers.

Un chauffeur de bus et son receveur, actif sur la ligne Béjaïa-Jijel ont été agressés après qu'ils aient manifesté leur mécontentement, a-t-on appris de source policière.

Ce phénomène, de par sa récurrence, prend des proportions inquiétantes, non seulement en matière de désagréments pour les usagers de la route, mais aussi sur "la situation économique de la wilaya, fortement pénalisée, retardant ostensiblement son développement", s'est désolé récemment, le wali à l'occasion d'un forum, organisé par Radio Soummam.

Depuis plusieurs semaines, le phénomène a pris une autre allure. «Ce ne sont pas seulement les riverains qui bloquent les routes, mais des protestataires qui viennent d'endroits éloignés pour y soumettre leurs revendications», a-t-il indiqué, interpellant le mouvement associatif et les élus à s'impliquer davantage non seulement dans la prise en charge des doléances citoyennes,

OUVERTURE DES MARCHÉS AUX PRODUITS AFRICAINS

L'Algérie pour la promotion des investissements

L'Algérie a soutenu, mardi à l'ONU, que les secteurs prioritaires actuels du NEPAD (Nouveau partenariat pour le développement en Afrique) reposent essentiellement sur le renforcement des investissements et un accès aux marchés extérieurs pour les produits africains.

PAR RYAD EL HADI

Intervenant à la réunion de haut niveau de l'Assemblée générale de l'ONU, organisée à l'occasion du 10e anniversaire du NEPAD, dont l'Algérie est l'un des pays initiateurs, l'ambassadeur de l'Algérie auprès des Nations unies, M. Mourad Benmehidi, a fait valoir que les défis de la stabilité, du développement et de la lutte contre la pauvreté nécessitent un effort collectif de plus grande ampleur avec un partenariat international "pour maintenir et accélérer le processus de renouveau africain". En conséquence, a-t-il précisé, rapporte l'APS, les secteurs prioritaires dans cette nouvelle phase pour un partenariat renforcé sont ceux de la promotion de l'investissement créateur d'emplois, du développement des réseaux d'infrastructures à l'échelle nationale et régionale, de la facilitation de l'accès aux marchés pour les produits africains d'exportation, de la diversification de la structure des économies, et l'intégration régionale. A ce propos, il a expliqué que le développement de l'Afrique est "non seulement une nécessité vitale pour ses peuples, mais doit aussi être perçu comme une chance pour l'économie mondiale".

Rappelant que le NEPAD est né d'une prise de conscience de la nécessité de sortir le continent de sa situation de marginalisation à travers l'appropriation par les Africains des

leviers du développement, le représentant algérien a affirmé que ce processus de renouveau implique qu'il s'accompagne d'une mutation qualitative de ses rapports avec le reste du monde "substituant aux modes traditionnels de coopération un partenariat véritable fondé sur des engagements réciproques". Quant au bilan d'une décennie de mise en oeuvre du NEPAD, connu comme la feuille de route pour le développement du continent africain, il fait apparaître des résultats appréciables sur trois axes stratégiques.

Dans le domaine de la paix et la sécurité, des progrès indéniables ont été enregistrés en matière de prévention, de règlement et de gestion des conflits, a précisé l'ambassadeur algérien auprès de l'ONU. Cette volonté de l'Afrique à renforcer son leadership en matière de paix et sécurité sur le continent, a-t-il poursuivi, est de nature "à ouvrir de meilleures perspectives au règlement des conflits persistants ainsi qu'à la solution des nouvelles crises".

La maîtrise de la gestion économique

S'agissant de la gouvernance, a-t-il ajouté, "il est largement reconnu que la norme démocratique s'est généralisée et que son approfondissement est en bonne voie, et qu'il en est de même pour la gestion économique qui est de plus en plus maîtrisée".

Il a, également, observé que dans le domaine du développement humain, des progrès significatifs sont constatés à travers l'accroissement des dépenses publiques consacrées à l'éducation et à la santé et l'initiation de réformes pour améliorer la qualité et en élargir l'accès. Quant au développement agricole, il a affirmé qu'il est l'objet d'une attention toute spéciale à travers la reprise de l'investissement, la promotion de la recherche, et l'introduction de techniques adaptées pour accroître la production des aliments de base qui constituent la clef de la sécurité alimentaire. L'ensemble de ces facteurs, a-t-il souligné, ont contribué à la réalisation d'un taux de croissance moyen de



plus de 5% durant la dernière décennie, soit un taux qui dépasse pour la première fois celui de l'accroissement démographique. Dans son intervention, M. Benmehidi a déploré, toutefois, que cet élan de l'Afrique eut été refréné par la conjoncture internationale: "Le rythme de la croissance aurait pu être encore plus élevé si l'environnement international avait été plus favorable". En effet, a-t-il expliqué devant l'ONU, les crises financière, économique, alimentaire et climatique mondiales ont affecté les dynamiques de croissance et de recul de la pauvreté, compromettant les perspectives d'atteinte de certains des Objectifs du Millénaire pour le Développement (OMD). A ce sujet, il est à rappeler que le Programme des Nations unies pour le développement (PNUD) a indiqué récemment dans son rapport sur l'Afrique que les avancées réalisées au titre des OMD ont été "brutalement interrompues voire inversées" dans plusieurs pays du continent du fait de la crise économique mondiale.

Les effets cumulés des crises économique, financière et alimentaire de ces dernières années, selon cet organe de l'ONU, sont susceptibles d'affecter ces progrès, notamment, dans la lutte contre l'extrême pauvreté et la faim, l'éducation primaire pour tous, la réduction de la mortalité infantile et la lutte contre les maladies.

R. E.

INVESTISSEMENT DANS LE MÉDICAMENT, L'INDUSTRIE ET LES SERVICES

Les Koweïtiens intéressés

La délégation koweïtienne conduite par Cheikh Hamad Sabah Al-Ahmad Sabah, président du Conseil d'administration de la société Koweït Projects Company (Kipco), en visite à Alger, a manifesté un "grand intérêt" pour l'investissement dans plusieurs secteurs en Algérie, notamment la fabrication de médicaments, l'électronique, les finances, l'hôtellerie et la promotion immobilière, ont indiqué mardi des ministres algériens.

"Il y a un intérêt très grand de la délégation koweïtienne pour investir dans la banque, l'assurance, le leasing et le capital investissement", a déclaré à la presse le ministre des Finances, M. Karim Djoudi, à l'issue d'une réunion de travail tenue avec Cheik Hamad Sabah et à laquelle ont assisté des investisseurs koweïtiens.

"Il y a une forte volonté de nos amis Koweïtiens d'être présents et de participer, en partenariat avec des investisseurs algériens, à une croissance plus forte dans différents secteurs comme la santé, l'immobilier et les matériaux de construction", a-t-il ajouté.

La partie algérienne a, notamment, tenté "d'expliquer aux investisseurs koweïtiens la nécessité que leurs (futurs) investissements en Algérie soient rentables évidemment, mais qu'ils apportent surtout une réponse aux populations en termes de nature de financement et de disponibilité sur l'ensemble du territoire", a-t-il fait savoir.

Il ne s'agira pas "d'ouvrir une agence ban-

caire, par exemple, dans un lieu où existe une forte rentabilité mais il s'agit d'être présent sur l'ensemble du territoire, chose qu'ils (les Koweïtiens) ont très bien comprise", selon l'argentier du pays.

Juste un besoin d'explication !

A la question de savoir si la législation sur l'investissement en Algérie, notamment la règle 49-51 "dérangeait" les Koweïtiens, M. Djoudi a assuré qu'il "il n'y avait pas de réticence mais juste un besoin d'explications". Pour M. Djoudi, les investisseurs koweïtiens "n'ont jamais vu un retour d'investissement aussi fort dans le domaine bancaire, des assurances ou dans d'autres domaines comme celui existant en Algérie et ils n'ont pas besoin qu'on leur explique plus cela". A son tour, le ministre de l'Industrie, de la PME et de la Promotion de l'investissement, M. Mohamed Benmeradi, a assuré, à la fin de sa rencontre avec la délégation koweïtienne, que cette réunion était "très intéressante et très fructueuse". «Nous avons, d'abord, passé en revue un certain nombre de craintes qui étaient chez eux, notamment concernant la règle 51-49%, nous avons ensuite examiné des domaines d'investissement potentiel", a-t-il déclaré à la presse.

Les Koweïtiens sont "prêts à investir très rapidement dans le médicament", selon M. Benmeradi qui a indiqué qu'une "réunion retrainte devait se tenir, hier (mercredi) entre

la délégation koweïtienne et le groupe Saïdal".

Le secteur de l'électronique, notamment la fabrication de générateurs électriques, les services, le tourisme, l'hôtellerie et la promotion immobilière de haut standing intéressent aussi les Koweïtiens, a affirmé M. Benmeradi. «Dans le cadre de l'aménagement de la ville d'Alger, il y aura aussi des projets de partenariat potentiels", a-t-il ajouté.

Les investisseurs koweïtiens sont déjà "très bien installés en Algérie", selon M. Benmeradi, puisqu'ils sont présents dans les télécommunications, à travers la compagnie Watania et dans les banques par le biais de la Housing Bank et AGB, deux banques parmi "les plus importantes en Algérie", selon les propos du ministre.

Evoquant, par ailleurs, le projet Renault, il a fait savoir qu'une "délégation algérienne s'est rendue mardi, à Paris, pour poursuivre les discussions sur le projet" qui a "bien avancé".

Une délégation du constructeur automobile français doit, à son tour, se rendre dans les prochains jours à Alger pour poursuivre les négociations sur cet ambitieux projet, a-t-il fait savoir.

Une troisième réunion de travail a, également, réuni la délégation koweïtienne avec le président-directeur général de la Sonatrach, M. Nouredine Cherouati.

R. E.

TRAVAUX PUBLICS

Ghoul présente le plan de mise en œuvre

Le ministre des Travaux publics, Amar Ghoul, a présenté, mardi, un exposé devant la commission des finances et du budget de l'Assemblée populaire nationale (APN) dans le cadre de l'examen des budgets sectoriels prévus par le projet de loi de finances 2012. Le ministre a passé en revue les structures relevant de son secteur avant d'évoquer l'approche stratégique de sa politique sectorielle en cours d'élaboration (2010-2015), indique un communiqué de l'APN. Dans ce contexte, M. Ghoul a affirmé que les efforts se poursuivaient pour la réalisation de trois rocades nord-sud (Skikda-Djanet), de la route transsaharienne et de la RN 6 (Oran-Tindouf). Dans son intervention, le ministre a rappelé les réalisations accomplies, dont l'autoroute Est-Ouest, la deuxième rocade d'Alger (Zeralda-Boudouaou) et la rocade reliant Bordj-Bou-Arreridj à Aïn Defla. Il a, également, souligné que les travaux se poursuivaient pour relier l'autoroute Est-Ouest aux ports et grandes villes ainsi qu'à l'autoroute des Hauts Plateaux. Le ministre a, en outre, présenté des données techniques sur les estimations financières du nouveau programme quinquennal ainsi que les estimations relatives aux matières de production et des indicateurs sur la qualité et l'évolution des travaux au niveau des grands ouvrages d'art et le bilan de la réalisation des programmes pendant la période allant de 2010 à 2011. Concernant les projets à réaliser en 2012, M. Ghoul a cité les grands projets structurants tels la route transsaharienne, la deuxième rocade d'Alger et la réalisation d'une nouvelle route devant faciliter la circulation dans le Grand Sud, en l'occurrence "la route des grands défilés" reliant Adrar à El Bayadh et la route reliant Tindouf à Adrar qui, a souligné le ministre, revêt une très grande importance sur les plan stratégique et sécuritaire.

R. E.

POUR LA 1^{RE} FOIS EN PRÈS D'UN MOIS

L'euro grimpe au-dessus de 1,38 dollar

L'euro a franchi mercredi le seuil de 1,38 dollar pour la première fois depuis la mi-septembre, porté par un regain d'optimisme sur la crise de la dette en zone euro suite à des commentaires rassurants de la chancelière allemande Angela Merkel. La monnaie européenne est montée à 1,3807 dollar, son niveau le plus élevé depuis le 16 septembre, et s'installait autour du seuil de 1,38 dollar. Mme Merkel a insisté, mercredi, sur le fait que tous les Etats membres de l'Union européenne (UE) doivent participer au combat contre la crise de la dette, au lendemain du rejet par le Parlement slovaque du renforcement du Fonds de secours financier de la zone euro (FESF). Les cambistes étaient tout de même rassurés par le fait qu'un deuxième vote pourrait être organisé dès la fin de la semaine. En outre, les bailleurs de fonds de la Grèce ont donné, mardi, leur feu vert au déblocage, prévu "début novembre", d'une nouvelle tranche d'assistance financière à Athènes. Cet accord de la "troïka", qui réunit Commission européenne, Banque centrale européenne (BCE) et Fonds monétaire international (FMI), prévoit, néanmoins, que des "mesures additionnelles" seront nécessaires dans les budgets 2013 et 2014 du pays pour parvenir à remplir les objectifs de réduction du déficit.

APS

EL OUED

Mise en valeur agricole

Une superficie agricole de 3.700 hectares devra être attribuée avant la fin de l'année dans la wilaya d'El Oued dans le cadre de la mise en valeur agricole par la concession, a annoncé l'antenne locale de l'office national des terres agricoles (Onta). Selon le représentant de l'office, cette superficie retenue sur les terres domaniales à travers 12 communes de la wilaya, et adoptée par le comité de wilaya d'orientation agricole, compte 17 périmètres agricoles et devra profiter aux jeunes promoteurs, agriculteurs et éleveurs, de la région. Dix périmètres font actuellement objet d'étude par un bureau national, selon Rakrouki Nasreddine qui signale aussi que l'opération d'attribution surviendra après achèvement de ces études prévu en décembre prochain. Les bénéficiaires de la mise en valeur par la concession, pour laquelle des centaines de demandes sont déposées au niveau des services concernées des APC, auront droit à des crédits sans intérêts pour la concrétisation de leurs projets, a souligné le même responsable.

BISKRA

5.887 nouveaux étudiants à l'université

L'université Mohamed-Khider de Biskra a accueilli pour la nouvelle rentrée 2011-2012, un total 5.887 nouveaux bacheliers, portant les effectifs de cet établissement d'enseignement supérieur à 30.000 étudiants, a indiqué le recteur. Cette université, encadrée par 1.250 enseignants dont 200 maîtres-assistants fraîchement recrutés, compte également 3.300 étudiants inscrits en Master, a encore précisé le Dr. Belkacem Selatnia lors de la cérémonie d'ouverture de la nouvelle année universitaire. Il a également fait état de l'inscription de 15.000 candidats pour les concours d'accès aux 151 postes ouverts cette année en post graduation, et relevé que l'université de Biskra a ouvert, dans le cadre du système LMD (licence-master-doctorat), 76 licences, 72 masters et 18 doctorats.

En matière d'œuvres sociales, l'université Mohamed-Khider a mis à la disposition des étudiants 11 résidences et 13 restaurants universitaires répartis entre le chef-lieu de wilaya et les communes de Chetma et d'El Hadjab.

SETIF

Pas d'engouement pour la campagne de dépistage cancer du sein

La campagne lancée à Sétif par la Caisse nationale d'assurances sociales (CNAS), destinée à sensibiliser les femmes à l'importance du dépistage précoce du cancer du sein, a suscité "peu d'engouement", a déploré le directeur de wilaya de cet organisme. «Pas plus de 17 femmes ont répondu à l'appel», a ajouté Mustapha Laalem, malgré le caractère vital de la détection anticipée de cette pathologie qui provoque chaque année en Algérie le décès de quelque 3.500 femmes, selon des cancérologues. La campagne était destinée aux assurées sociales âgées de 40 ans et plus, contactées par les associations féminines, les associations des malades du cancer, ainsi que par leurs employeurs, selon le même responsable. Par ailleurs, sur un millier de femmes, travaillant pour la plupart dans le secteur de l'Education, convoquées pour subir un dépistage, 75 seulement se sont présentées avant de se désister par la suite, étant donné, a-t-il toutefois admis, que les tests s'effectuent au Centre d'imagerie médicale de Jijel, à plus de 120 km de Sétif.

APS

TIZI-OUZOU, PROGRAMME DE RÉHABILITATION DE L'OLÉICULTURE

Plantation d'oliviers sur 3.919 ha

Dans le cadre du prolongement des actions initiées pour la réhabilitation de son verger oléicole, la wilaya de Tizi-Ouzou a bénéficié d'un programme de plantation de 3.919 ha d'oliviers au titre du plan quinquennal 2010-2014, a indiqué la Conservation des forêts.

BOUZIANE MEHDI

M enée par cette dernière dans le cadre de la mise en œuvre du Programme de Proximité de développement rural intégré (PPDRI), cette opération a été entamée en 2010 par la plantation de 811 ha au bénéfice d'oléiculteurs des différentes localités de la wilaya. Selon l'APS, la réalisation du reste du programme s'étalera sur les quatre prochaines années à venir, ciblant des superficies peuplées d'arbres âgés ou ayant une densité inférieure à 70 plants par ha, de manière à atteindre une moyenne de 100 pieds à l'hectare. La concrétisation de ce programme, confié à l'Entreprise régionale du génie rural, rencontre une contrainte qui a trait à "la dispersion des impacts sur plusieurs espaces", a indiqué la chargée de l'oléiculture au niveau de l'administration des forêts en faisant état de l'existence d'un programme de greffage, durant cette présente campagne agricole, de quelque 30.000 oléastres, présentant l'avantage d'une meilleure prise au sol et requérant moins d'entretien, comparativement aux plantations. L'option pour ce mode de réhabilitation par la densification sur plusieurs espaces des plantations, s'explique par le fait que la wilaya "ne dispose pas d'assez de terres nues nécessitées par les cultures en semi-intensif et intensif", sachant que l'oléiculture occupe 33 % des 98.000 ha de la Surface agricole utile (SAU) de la région et 70% de la superficie arboricole, a expliqué à l'APS le chargé de l'organisation de la production et de l'appui technique au niveau de la Direction des



services agricoles (DSA) en signalant également "la possibilité de planter quelques poches nues très réduites, situées en zones montagneuses", dans le cadre de la mise en valeur des terres par la concession.

De même que cela n'empêche pas, selon la DSA, les oléiculteurs de procéder à d'autres opérations pour la réhabilitation de leurs exploitations, telles que la taille de régénération ou le greffage d'oléastres, "créneau pour lequel, la wilaya dispose d'un important potentiel, sachant que plus de 70.000 sujets ont été greffés depuis 2000, dans le cadre de l'ex-Fonds national rural du développement agricole (FNRDA)", a précisé à l'APS le même responsable. Evoquant les mesures d'accompagnement prévues par le Fonds national du développement des investissements agricoles (FNDA), ce responsable a fait cas d'un ensemble de subventions, telles que celles consenties pour l'acquisition d'équipement de récoltes des olives, notamment les peignes fouetteurs (instrument très recommandé pour la cueillette) pour son utilisation à la place de la gaule qui saccage les fruits et les arbres et dont

l'usage se répercute négativement sur les récoltes".

A cet égard, on impute la baisse de production des oliviers au fait que "leurs jeunes rameaux, appelés à fructifier l'année d'après, sont abîmés par le gaulage".

Les filets de récolte et les cuves en inox pour le stockage de l'huile, dans des conditions la préservant de l'altération et de l'acidification, ainsi que l'acquisition de caissons en plastique pour le ramassage et le transport des olives, en substitution aux sacs en jute qui favorisent la fermentation des olives, ont été, selon l'APS, cités parmi d'autres accessoires bénéficiant de soutien étatique pour le développement de la filière.

Selon la DSA, ces différentes actions participent de l'effort de revitalisation de cette culture vivrière qui a toujours constitué une ressource d'appoint pour les ménages ruraux de cette région qui dispose d'un verger oléicole d'environ 33.000 ha totalisant quelque trois millions d'oliviers.

B. M.

GHARDAIA, RENTRÉE DE LA FORMATION PROFESSIONNELLE

4.000 nouveaux stagiaires attendus

Pas moins de 4.000 nouveaux stagiaires devront rejoindre les établissements de formation et d'apprentissage de la wilaya de Ghardaïa à la session professionnelle d'octobre, selon le directeur de wilaya du secteur. Quelque 2.250 stagiaires suivront une formation en mode résidentiel tandis que 980 autres ont opté pour le mode de formation par apprentissage durant cette session d'octobre, a précisé Abderrahmane Djafri premier responsable du secteur. Six nouvelles spécialités de formation en mécanique et réparation de matériels agricoles et Hydrauliques, techniciens supérieur en recyclage des déchets, et traitement de l'eau, paysagiste et emballage des produits laitiers, seront ouvertes au centre de formation de Zelfana, Metlili et Ghardaia ainsi qu'à l'institut nationale de formation professionnelle spécialisée "Noumerate", a fait savoir le directeur.

600 places de formation seront également consacrées à la femme au foyer, au moment où 160 places sont mobilisées

pour le mode de formation à distance, signale le même responsable.

Le secteur de la formation et de l'enseignement professionnel dispose actuellement dans la wilaya de Ghardaïa de 17 centres de formation, une annexe, un institut national spécialisé et un établissement de formation privé agréé, totalisant une capacité théorique de 4.450 places pédagogiques ainsi que 7 internats d'une capacité globale de 640 lits.

Le secteur s'apprête également à réceptionner deux nouveaux centres de formation en cours d'achèvement à Berriane (250 places) et à Mansourah (350 places), ainsi que 3 internats d'une capacité globale de 260 lits à Zelfana, El-Menea et Bounoura. Un programme de réalisation de trois autres établissements de formation et de l'enseignement professionnel à El-Menea, Oued Nechou (Ghardaïa) et Metlili sera lancé prochainement, afin d'assurer une formation pour les jeunes des différentes localités de la wilaya, souligne le



directeur de wilaya du secteur. S'agissant de l'encadrement pédagogique, le directeur a indiqué que cette session d'octobre verra le recrutement de 121 nouveaux enseignants, qui porteront l'effectif du secteur de la formation à 743 personnes, dont 480 formateurs.

APS

AIN TEMOUCHENT, EXPLOITATION DES ZONES D'EXPANSION

Une quinzaine de projets touristiques prévus

Dans le cadre de l'exploitation des dix zones d'expansion touristique (ZET), une quinzaine de projets d'investissement touristique sont prévus au niveau de la wilaya d'Ain Témouchent.

PAR BOUZIANE MEHDI

Devant générer 500 postes d'emplois nouveaux, ces projets portent sur la réalisation d'hôtels et autres structures touristiques totalisant une capacité d'accueil de 2.000 lits, souligne l'APS, précisant que le nombre de ces ZET est passé de sept en 2010 à dix actuellement. Trois sites touristiques ont été érigés en 2010 en zones d'expansion touristique.

Il s'agit de la plage Madagh 3 avec une superficie de 284 ha avec au large les crêtes des îles Habibas. Les deux autres ZET sont à l'extrême ouest de la wilaya, à Oulhaça, à savoir Sidi Yacoub, sa zaoûia et ses criques, soit 240 ha ainsi que les mitoyennes plages l'une de sable et l'autre de galets, respectivement de "Ouardania" et "Malouze", soit 269 ha.

Les autres ZET sont situées à Bouzedjar, Sbiaat, Hammam Bouhadjar, Rachegoune, Sidi Djelloul, Terga et Sassel. L'étude de délimitation de ces zones a été effectuée par l'Agence nationale de développement touristique (ANDT).

Pour l'aménagement et l'équipement des sites balnéaires et la mise en place d'infrastructures de base comme les routes, les réseaux énergétiques, d'assainissement et d'eau potable, des enveloppes financières importantes ont été dégagées.



Selon l'APS, la Direction du tourisme de la wilaya a lancé des projets de réalisation de deux stations balnéaires à Bouzedjar et Sbiaat. Le projet d'aménagement et de viabilisation de la zone d'expansion touristique (ZET) de Bouzedjar sur 114 ha constructibles générera, à lui seul, plus de 4.000 emplois directs après le démarrage des nombreuses activités et services que suscite le tourisme résidentiel.

En tant qu'organisme pilote des projets, l'ANDT ambitionne de réaliser sur ce site un village touristique haut de gamme qui offrira 6.500 lits supplémentaires, soit la moitié des capacités existantes dans toute la wilaya.

Le site de Sbiaat dispose d'une très

grande plage, de deux petites îles à portée de brasses et une crique pouvant abriter de petites embarcations. Les 180 ha de la ZET seront aménagés pour les touristes sur le modèle des grandes stations méditerranéennes.

Longue de 80 kilomètres, la côte témouchentaise est pratiquement vierge de toute infrastructure d'hébergement, hormis deux complexes résidentiels implantés à l'Ouest, près de Beni Saf, et une résidence hôtelière à Terga plage.

Durant cette saison estivale, quelque 7.450.000 estivants ont fréquenté les 19 plages autorisées à la baignade que compte la wilaya.

B. M.

SOUK-AHRAS, POMME DE TERRE SAISONNIÈRE

Près de 300.000 quintaux récoltés



Une production de 295.000 quintaux de pomme de terre saisonnière a été enregistrée, dans la wilaya de Souk-Ahras, au titre de la campagne agricole 2010-2011, a indiqué la Direction des services agricoles (DSA).

L'essentiel de cette récolte, soit

200.000 quintaux, a été enregistré sur une superficie globale estimée à 1.135 hectares, concentrée dans le périmètre irrigué de Sedrata et près des localités de Bir Bouhouche et de Zouabi, le reste ayant été produit à proximité du barrage de Tifache, a précisé le chef service de la production et

du soutien technique à la DSA, M. Rachid Rehamnia. La disponibilité des engrais, des semences et du matériel agricole, ainsi que la mise en exploitation du périmètre agricole de Sedrata ont permis à cette spéculation de dépasser la production initialement envisagée, a ajouté ce responsable.

Une quantité de 15.000 quintaux de cette production a été stockée dans les chambres froides de Sedrata, tandis que le reste de la production a été transféré vers les marchés des wilayas voisines, "vu le déficit en matière d'aires de stockage dans cette wilaya", a indiqué M. Rahamnia.

Les services agricoles prévoient, par ailleurs, l'irrigation d'une superficie de 10.000 hectares à l'horizon 2014, afin d'assurer le développement des périmètres agricoles, la création de nouveaux postes d'emploi et l'augmentation des rendements des différentes productions, à l'instar des fruits et légumes, des fourrages, des légumes secs et de la tomate industrielle.

En matière de production de pomme de terre hors saison, il est prévu, selon les services agricoles, la récolte de 60.000 quintaux, notamment dans le périmètre agricole de Sedrata où 300 hectares ont déjà été ensemencés.

APS

CONSTANTINE

Projet d'un complexe hôtelier de la chaîne Marriott

Un complexe hôtelier de haut standing, relevant de la chaîne internationale Marriott, est projeté à la réalisation à Constantine, a indiqué le directeur du tourisme et de l'artisanat. Les études préliminaires, préalables à la construction de cet hôtel "5 étoiles" (dont l'emplacement n'a pas été dévoilé), ont été "entamées", a ajouté le même responsable, rappelant que ce projet est le deuxième du genre en Algérie après celui réalisé à Tlemcen par la prestigieuse chaîne hôtelière. Ce futur complexe "contribuera dans une large mesure à résorber le déficit enregistré en matière d'infrastructures d'accueil dans la wilaya qui ne peuvent offrir, à l'heure actuelle, que 1.178 lits correspondant à 675 chambres, un chiffre bien en deçà de la demande, estimée à quelque 6.000 lits", a précisé M. Lebbad. Deux autres hôtels de la chaîne Accor, Novotel et Ibis, réalisés en partenariat avec un opérateur algérien, seront inaugurés en novembre prochain dans le centre de Constantine. Cinq autres projets d'hôtels classés, totalisant plus de 1.000 lits, viendront également renforcer, "dès le deuxième semestre de l'année 2012", la capacité d'accueil en matière d'hôtellerie dans la wilaya de Constantine, a ajouté le même responsable.

OUM EL-BOUAGHI

Programme ambitieux d'intensification des céréales

Le programme de culture intensive des céréales arrêté dans la wilaya d'Oum El-Bouaghi, jugé ambitieux, concernera cette saison 40.450 hectares, soit près du double de la surface (22.000 hectares) exploitée la saison dernière, a indiqué la Direction du secteur. Selon le responsable du service de production végétale, 18.000 hectares de la superficie retenue seront consacrés aux cultures intensives des semences de blé dur, tandis que 8.000 hectares seront réservés pour les semis de blé tendre, 9.550 pour l'orge et le reste pour l'avoine et le triticale. Selon le directeur de la Coopérative de céréales et légumes secs (CCLS), les semences obtenues approvisionneront les wilayas d'Ouargla, d'El-Oued et d'Illizi, ainsi que les producteurs locaux. La surface à emblaver cette saison à Oum El-Bouaghi a cru de 2.000 hectares par rapport à la saison écoulée.

MILA

Un pôle en agronomie et hydraulique bientôt au centre universitaire

Le centre universitaire de Mila envisage de créer dans les années à venir un "pôle d'excellence" dans le domaine de l'agronomie et de l'hydraulique, du fait que la wilaya abrite le plus grand barrage d'Algérie, Beni Haroun, selon le directeur de cet établissement. Le centre universitaire qui accueille actuellement 5.500 étudiants, dont 2.600 nouveaux inscrits répartis sur cinq spécialités, ouvrira dès l'année prochaine des filières d'agronomie et de ressources en eau, a ajouté son directeur, M. Ali Boukaroura. Le centre dispense actuellement un enseignement en mathématiques, informatique, langue et littérature arabes, anglais et économie, a rappelé le responsable qui signale toutefois un déficit en enseignants en anglais. Le centre universitaire de Mila, qui a récemment bénéficié de 225 postes pour le master, ouvert aux étudiants ayant obtenu une licence, sera élevé au rang d'université à part entière en 2014 et bénéficiera, à ce titre, de 4.000 nouvelles places pédagogiques inscrites au programme quinquennal 2010-2014, a annoncé M. Boukaroura. En matière d'hébergement, il est signalé que les deux résidences universitaires de 4.000 lits, filles et garçons, enregistrent un déficit en places pour les étudiantes qui sont au nombre de 2.182, contre 733 étudiants.

APS

PUB

Vente appartement Alger
Mouradia, un joli
appartement avec acte,
niveau de villa, d'une
superficie, 110 m2 avec un
prix négociable contactez :
0550.24.36.83
0699.97.57.13

ACCORD ISRAËLO-PALESTINIEN SUR L'ÉCHANGE DE PRISONNIERS

Marwan Barghouti contre Gilad Shalit

Israël et le Hamas ont conclu mardi un accord prévoyant la libération du soldat franco-israélien Gilad Shalit, enlevé en juin 2006 en lisière de la bande de Gaza, en échange d'un millier de Palestiniens détenus dans des prisons israéliennes.

Cet accord, fruit d'une médiation menée par l'Égypte et l'Allemagne, devrait mettre fin à

l'un des épisodes les plus sensibles et les plus longs de leur affrontement.

1.027 détenus palestiniens, dont 27 femmes, sont concernés par l'accord

Le chef du bureau politique du mouvement de résistance palestinien Hamas, Khaled Mechaal, a indiqué mardi que 1.027 prisonniers palestiniens, dont 27 femmes, sont concernés par l'accord d'échanges conclu avec Israël.

"Le Hamas et Israël ont abouti à la conclusion d'un accord en vertu duquel 1.027 Palestiniens, dont 27 femmes, de nos héroïques détenus seront libérés en deux phases", a déclaré M. Mechaal lors d'une conférence de presse retransmise par des télévisions arabes.

M. Mechaal a précisé que 450 détenus seraient libérés "dans une semaine" et 550 autres "dans deux mois".

"C'est une grande réalisation, c'est un succès qualitatif", a dit M. Mechaal. "En vertu de l'accord, il ne reste plus aucune femme dans les geôles de l'ennemi", a dit le dirigeant palestinien.

Par ailleurs, l'accord d'échanges concerne "315 détenus condamnés à la perpétuité et d'autres purgeant des peines de plus de 10 ans".

Marwan Barghouti sera libéré dans le cadre de l'accord

Marwane Barghouti, membre du comité central du mouvement palestinien Fatah, figurera parmi les prisonniers qui seront libérés en échange du soldat israélien Shalit, a déclaré mardi soir un haut responsable palestinien à Ramallah (Cisjordanie).

Le secrétaire général du Front populaire de libération de la Palestine (FPLP), Ahmad Saadat, condamné à trente ans de prison, doit également être relâché en vertu de cet accord conclu mardi, a ajouté le responsable.

Marwane Barghouti a été arrêté en avril 2002 par l'armée israélienne à Ramallah et condamné en juin 2004 à cinq peines de prison à vie par un tribunal israélien. Ahmad Saadat, condamné en 2008 à 30 ans de prison, est détenu à l'iso-



lement depuis quatre ans.

Des centaines de Palestiniens détenus par Israël —sur un total de plus de 6.000— participent depuis le 27 septembre à une grève de la faim pour protester contre l'isolement carcéral, lancé par les détenus du FPLP.

Le président Mahmoud Abbas se félicite de l'accord Hamas-Israël

Le président palestinien Mahmoud Abbas s'est félicité mardi de l'accord conclu entre le mouvement palestinien Hamas et Israël sur l'échange de prisonniers.

"Le président Abbas se félicite chaleureusement de la conclusion d'un accord d'échange (de prisonniers) qui est un succès national palestinien", a déclaré le négociateur Saëb Erakat par téléphone de Caracas, où il accompagne le président palestinien en tournée en Amérique latine.

M. Abbas avait réaffirmé jeudi dernier être favorable à un accord entre le Hamas

et Israël pour un échange du soldat contre des détenus palestiniens.

"Depuis le début et jusqu'à aujourd'hui, nous déployons tous les efforts possibles et imaginables, en plus de ce qui est fait par les Égyptiens, pour essayer de le faire libérer", avait-il affirmé lors d'un échange avec des parlementaires du Conseil de l'Europe à Strasbourg.

"De la même manière que nous demandons la libération de 6.000 de nos citoyens qui sont détenus dans les geôles israéliennes", avait-il ajouté.

Dans les territoires palestiniens, la nouvelle de la libération d'un millier de détenus a également déclenché des manifestations de joie dans les rues. De nombreux Palestiniens se sont notamment rassemblés dans la bande de Gaza pour exprimer leur joie. «Des dizaines de milliers de personnes marchent (...) pour célébrer la victoire de la résistance», a affirmé dans un communiqué le mouvement islamiste Hamas, qui contrôle la bande de Gaza

R. I./APS

IRAK 15 morts et 68 blessés dans des attaques à Bagdad

Au moins 15 personnes ont été tuées et 68 autres blessées mercredi dans une série d'attaques dans la capitale irakienne Bagdad, les plus meurtrières depuis celle qui a visé une mosquée le 28 août, indiquent des responsables de sécurité.

Deux attentats à la voiture piégée ont visé les commissariats des quartiers Hourriya, au Nord, et Alawiya, au centre de la capitale, selon les ministères de la Défense et de l'Intérieur.

Selon une source au ministère de l'Intérieur, le bilan est de 11 morts et 48 blessés, tandis que le ministère de la Défense l'a établi à 15 morts et 42 blessés. Une troisième voiture piégée a également explosé dans le quartier de Hourriya, tuant un civil et blessant 12 personnes, dont un brigadier de l'armée irakienne, 9 gardes du corps et deux civils, indiquent les mêmes sources.

Par ailleurs, dans le quartier de Al-Alam, une quatrième voiture piégée a explosé au sud-ouest de Bagdad faisant 3 morts et 11 blessés, dont des policiers.

L'attaque visait un convoi de l'armée irakienne transportant un général. L'explosion d'une bombe magnétique placée sur une voiture a fait un blessé, un brigadier général de police, et une attaque par des hommes munis d'armes à silencieux à un point de contrôle a fait deux autres blessés.

LIBYE Le président du CNT rencontre les combattants à Syrte

Le président du Conseil national de transition (CNT), Moustapha Abdeljalil, a rencontré mardi à Syrte les combattants du nouveau pouvoir qui font face aux dernières troupes fidèles à l'ex-dirigeant Mouammar el Gueddafi, a annoncé une source officielle du CNT.

Moustapha Abdeljalil, lors de sa visite, a rencontré des combattants qui affrontent les ultimes poches de résistance de partisans du colonel Kadhafi. Les forces du CNT sont en passe de prendre le contrôle total de Syrte où les hommes fidèles à Mouammar Gueddafi sont poussés dans leurs derniers retranchements, à l'issue de près d'un mois de siège.

APS

UN COMLOT IRANIEN DÉJOUÉ AUX ETATS-UNIS

L'ambassadeur saoudien menacé d'assassinat



Les Etats-Unis ont accusé mardi le gouvernement iranien d'être impliqué dans un projet d'assassinat de l'ambassadeur saoudien à Washington, accentuant les tensions avec

Téhéran qui dément en bloc.

Regain de tension entre les Etats-Unis et l'Iran. Les autorités américaines accusent deux Iraniens, dont l'un est naturalisé américain, d'avoir fomenté des attentats contre les ambassades israélienne et saoudienne à Washington, ainsi que l'assassinat de l'ambassadeur saoudien.

Arbabsiar, Iranien de son état, a été arrêté en transit à l'aéroport JFK de New York le 29 septembre. Il aurait alors accepté de coopérer avec les autorités américaines et téléphoné sous leur contrôle à Gholam Chakouri, que Washington présente comme un membre de la force Al Qods. Ignorant tout de l'arrestation d'Arbabsiar, ce dernier lui aurait donné le feu vert pour mettre le projet à exécution.

Ce projet a été conçu, financé et dirigé depuis l'Iran, a précisé l'Attorney General (ministre de la Justice) Eric Holder. Arbabsiar, qui a coopéré avec les autorités américaines, a reconnu l'existence de ce

complot et fourni des informations sur l'implication du gouvernement iranien, selon l'administration Obama.

Selon les autorités américaines, le complot aurait été piloté par les Pasdaran, les gardiens de la révolution, pilier du régime iranien, et leur branche opérationnelle, la force Al Qods.

Les autorités iraniennes ont "catégoriquement démenti ces allégations fausses et sans fondement", selon les termes du porte-parole du ministère des Affaires étrangères, Ramin Mehmanparast, qui a dénoncé sur la chaîne publique anglophone Press TV "un scénario monté de toutes pièces".

A Ryad, un responsable du gouvernement saoudien a prévenu qu'"à la suite de cet incident, de nombreuses personnes dans le royaume vont s'attendre à ce que le royaume prenne des mesures, au moins le rappel de l'ambassadeur saoudien en Iran".

R. I.

**Victoire
historique
du Venezuela
face à
l'Argentine**



Page 14

FOOTBALL- LIGUE 1 (4E JOURNÉE)

Match à six points au stade 05 juillet

Page 12



FOOTBALL- LIGUE 2 (6E JOURNÉE)

Vers l'échappée du CA Bordj Bou Arreridj

Le CA Bordj Bou Arreridj tentera vendredi soir à l'occasion de la réception du RC Kouba de consolider sa place de leader du championnat d'Algérie de Ligue 2 professionnelle de football, tandis que ses deux poursuivants immédiats le MO Bejaia et l'USM Bel Abbés effectueront des déplacements difficiles respectivement à Mostaganem et Bechar, lors de la 6e journée de la compétition.

Page 13

FOOTBALL- LIGUE 1 (4e JOURNÉE)

Match à six points au stade 5-Juillet

Le leader du championnat professionnel de Ligue 1, le CR Belouizdad, sera en appel chez l'USM Alger, dans un match à six points, alors que du côté de la capitale des Hauts-Plateaux, une autre belle affiche est au menu de cette nouvelle journée entre l'ES Sétif et le champion sortant, en l'occurrence l'ASO Chlef.



PAR MOURAD SALHI

Cette journée sera marquée également par le rendez-vous qui mettra aux prises la JSM Béjaïa et le MC Alger ainsi que celui qui réunira les deux nouveaux promus, à savoir le NAH Dey et le CA Batna.

Le CR Belouizdad, qui s'est emparé de la place de leader lors de la précédente journée après sa belle victoire à domicile de 4 buts à 1 face au MC Oran, tentera de glaner les trois points de la victoire face aux poulains de Hervé Renard afin de préserver son fauteuil. Mais attention, la mission ne s'annonce pas du tout facile devant les coéquipiers de Khaled Lemouchia qui veulent, coûte que coûte, gagner ce match pour non seulement retrouver la première place, mais également pour se réconcilier avec leurs fans, après le revers (2-1) concédé du côté des Hauts-Plateaux face au MC El-Eulma. En tout état de cause, ce match va être extrêmement très serré entre deux voisins qui jouent pour la première place.

L'autre dauphin du leader, en l'occurrence l'USM Harrach, avec sept points, va disputer ce samedi une rencontre extrêmement difficile à l'extérieur, contre le CS Constantine. Le club banlieusard qui est en train, comme toujours d'ailleurs, de charmer

les amoureux de la balle ronde en Algérie, n'aura pas cette fois-ci la tâche facile face à ce nouveau promu qui veut impressionner dès le début. Le club algérois qui reste sur trois victoires, dont la dernière était face à l'Entente de Sétif, et une défaite face à l'USM Alger, disputer son troisième match à l'extérieur avec la ferme intention de revenir avec un bon exploit qui lui permet de continuer sur cette courbe et garder, de ce fait, le contact avec ces concurrents aux premières places.

ESS-ASO Chlef : sommet des Hauts-Plateaux

Dans la capitale des Hauts-Plateaux, un sommet est au menu de cette nouvelle journée entre le tenant du titre, l'ASO Chlef, et l'ES Sétif. L'Entente de Sétif, qui a mal amorcé cette nouvelle saison, n'aura pas la tâche facile devant les coéquipiers de Messaoud qui cherchent encore à retrouver son niveau d'antan. L'équipe locale n'a d'autre alternative que d'imposer son diktat face au champion sortant pour renouer avec les succès à domicile et retrouver le haut du tableau. Actuellement à la 13e place avec un total de 3 points seulement, la formation de Aïn El-Fouara, de Alain Geiger, n'a plus le droit à l'er-

reur. Une victoire ce samedi face à l'ASO Chlef, pour un stimulant pour la suite de la compétition, est obligatoire. Restonstoujours à l'est du pays, une autre belle affiche aura lieu au stade de l'Unité magrébine entre la JSM Béjaïa et le MC Alger. Les poulains de Fouad Bouali, qui restent sur une défaite suite à leur rencontre avec l'ASO Chlef lors de la précédente journée, ne comptent pas laisser filer facilement les trois points de la victoire à domicile qui leur permettront d'abord de s'éloigner de leurs concurrents et retrouver par la suite la confiance. En tout cas, ce match s'annonce, a priori, équilibré et ouvert à tous les pronostics, surtout que le doyen compte effectuer le voyage avec la ferme intention de revenir avec un bon résultat qui lui permettra d'éviter toute complication de sa crise. La JSM Béjaïa n'est pas en reste

puisque'elle évoluera dans son antre de l'Unité aagrébine dans une rencontre qui attirera certainement l'attention des puristes.

NA Hussein Dey-CA Batna : Rendez-vous entre promus

L'autre rendez-vous qui attirera l'attention des puristes ce samedi sera celui qui mettra aux prises les deux nouveaux promus, à savoir le NA Hussein Dey et le CA Batna. La rencontre qu'abrètera le stade 20-Août sera également ouverte à tous les pronostics avec un léger avantage pour l'équipe locale. Le NAHD, qui occupe actuellement la dernière place au classement général, avec deux points seulement, aura une belle occasion pour quitter la zone rouge, alors que le CA Batna, qui se trouve actuellement au ventre mou du tableau, ne compte pas effectuer le voyage dans la capitale la fleur au fusil, mais il tentera d'imposer sa loi et revenir à la capitale des Aurès avec un bon résultat qui lui permettrait d'améliorer son classement général. Au stade 1er-Novembre de Tizi-Ouzou, la JS Kabylie tentera de gagner son match face à l'AS Khroub pour non seulement se relancer dans le championnat mais également renouer avec les victoires à domicile. Les autres matches, MC Saïda-MC El-Eulma et MC Oran-WA Tlemcen devraient tourner, a priori, à l'avantage des locaux qui vont bénéficier de l'avantage du terrain et du public.

M. S.

Programme des rencontres

20-Août : NA Hussein Dey - CA Batna	18h00
Unité magrébine : JSM Béjaïa - MC Alger	18h00
Oran Zabana MC Oran - WA Tlemcen	16h00 (huis clos)
5-Juillet USM Alger - CR Belouizdad	18h00
1er-Novembre : JS Kabylie - AS Khroub	18h00
Saïda : MC Saïda - MC El-Eulma	18h00
Hamlaoui : CS Constantine - USM El-Harrach	16h00
8-Mai 1945 : ES Sétif - ASO Chlef	18h00

USM ALGER

Taguelmint Elias suspendu jusqu'à nouvel ordre de toute compétition

La commission de discipline de l'USM Alger a suspendu son joueur professionnel Taguelmint Elias jusqu'à nouvel ordre de toute compétition, suite à l'agression perpétrée contre un journaliste du quotidien sportif *Compétition*, a annoncé mardi le club algérois de Ligue 1 de football. Outre sa suspension jusqu'à nouvel ordre de toute compétition, Taguelmint s'est vu infliger un blâme et a écopé d'une sanction financière,

précise la même source. En outre, la direction générale de la SSPA USM Alger a pris vendredi dernier une mesure conservatoire envers ce joueur, tout en avisant le staff technique des mesures prises.

Aksouh et Aggar diplômés de la licence CAF "A"

Le Directeur technique sportif de la SSPA-USMA, M. Mustapha

Aksouh et l'entraîneur des U19, M. Mohamed Aggar ont obtenu la licence CAF "A", à l'issue du stage qui s'est déroulé du 2 au 6 octobre à l'ISTS Aïn-Benian, a-t-on appris mardi auprès du club algérois. "La SSPA-USMA, la première à s'être engagée dans le professionnalisme, s'honore de compter parmi son staff technique deux nouveaux diplômés de la Confédération africaine de football", indique la même source. Le club algé-

rois félicite par la même occasion ses nouveaux diplômés qui "viennent conforter la SSPA-USMA dans ses nouveaux objectifs stratégiques et ses réalisations, ainsi que l'ensemble de leurs collègues algériens ayant participé à ce stage. "Une telle distinction constitue la fierté de notre football national, de ses dirigeants ainsi que de la communauté sportive et augure des lendemains de succès", a conclu le communiqué.

HANDBALL

Le GSP boycottera le match de demain



Le GS Pétroliers, champion d'Algérie en titre, va boycotter la prochaine journée du championnat national de handball (messieurs), prévue demain vendredi contre le CRBB Arréridj, pour le compte de la 2e journée de la compétition, a indiqué mardi le manager général du club, Djaafar Belhocine. "Nous boycotterons notre prochain match face au CRBB Arréridj, en signe de protestation contre le nouveau système de compétition du championnat imposé par la Fédération algérienne de handball", a déclaré, à l'APS, Djaafar Belhocine qui estime que la décision fédérale est abusive. Outre le GSP, deux autres clubs, le HBC El-Biar et le MC Saïda, ont également refusé de prendre part à ce championnat national initialement prévu avec 14 clubs, avant que le nombre ne passe à 20 clubs répartis en 4 groupes de 5, et cela à quelques jours de l'entame de l'exercice 2011-2012. "C'est une décision fédérale abusive qui n'a aucune légitimité. Nous refusons le fait accompli, car les textes sont clairs, on ne change pas une formule de compétition à quelques jours du coup d'envoi", a encore ajouté M. Belhocine qui affirme avoir officiellement saisi la tutelle, le ministère de la Jeunesse et des Sports pour intervenir dans cette affaire. "Effectivement, nous avons saisi le ministère pour s'impliquer dans cette affaire et mettre le hold, car il y va de l'intérêt de la discipline", a encore ajouté le manager général du club qui refuse catégoriquement les propos du président de la FAHB, lequel a accusé, dans la presse les clubs contestataires d'agir pour "leurs intérêts personnels". "Nous n'avons aucun intérêt à défendre, sauf l'intérêt du handball algérien sur lequel nous investissons beaucoup. Nous ne risquons pas la relégation pour rejeter ce système de compétition que nous considérons illégal", a encore souligné l'ex-international et entraîneur national du sept algérien. Pour le moment, le GS Pétroliers se trouve en pleine préparation pour la 33e édition du Championnat d'Afrique des clubs qui aura lieu du 20 au 31 octobre à Kaduna (Nigeria). "Nous sommes en train de préparer cette compétition avec des matches amicaux à Bordj El-Kiffan. Le départ de l'équipe se fera mardi prochain", a conclu le manager du club. Au championnat d'Afrique, le GSP évoluera dans le groupe A en compagnie d'Ezzamalek d'Egypte, du FAP (Cameroun), de Safety Shooters (Nigeria) et de Warriots (Tchad). La JSE Skikda, le 2e représentant algérien dans cette 33e édition, est versée dans le groupe C, en compagnie de Primeiro Agosto (Angola), de l'Etoile (Congo), du Niger United. 14 clubs au total prennent part à cette compétition dont le tenant du titre est l'Etoile de Sahel qui fait partie du groupe B en compagnie du club égyptien Ahly du Caire.

FOOTBALL- LIGUE 2 (6e JOURNÉE)

Vers l'échappée du CA Bordj Bou-Arréridj

Le CA Bordj Bou-Arréridj tentera vendredi soir à l'occasion de la réception du RC Kouba de consolider sa place de leader du championnat d'Algérie de Ligue 2 professionnelle de football, tandis que ses deux poursuivants immédiats, le MO Béjaïa et l'USM Bel Abbès, effectueront des déplacements difficiles respectivement à Mostaganem et Béchar, lors de la 6e journée de la compétition.

Auteur d'un succès convaincant en déplacement contre le MO Béjaïa (1-2) lors de la précédente journée, le CABBA partira favori contre le RC Kouba où rien ne va plus, comme en témoigne la défaite concédée à domicile face au MO Constantine (1-2). Le déplacement à Bordj Bou-Arréridj ne se présente pas donc sous les meilleurs auspices pour les Koubéens après la démission surprise de l'entraîneur Kamel Bouhelal, très critiqué par les supporters.

Le dauphin, le MO Béjaïa, piégé à domicile par le CABBA, lors de la cinquième journée, est bien décidé à faire le maximum à l'occasion de son déplacement à Mostaganem pour renouer avec le succès. Le coach Mourad Rahmouni a axé son travail durant la semaine sur le mental pour retaper le moral de ses protégés très affectés par l'échec de vendredi dernier. "Nous sommes condamnés à ramener les trois points de Mostaganem pour oublier notre première défaite de la saison. Nous allons faire le maximum pour atteindre cet objectif qui s'annonce difficile", a déclaré le défenseur Chaoui.

L'autre dauphin du leader, l'USM Bel Abbès, qui reste sur une défaite inattendue à domicile devant l'ex-lanterne rouge, le Paradou AC, effectuera un périlleux déplacement à Béchar pour croiser le fer avec le promu la JS Saoura, intraitable sur son terrain avec trois succès en autant de rencontres. L'ASM Oran (4e), à quatre longueurs du leader, partira avec les faveurs des pronostics à l'oc-



casion de la venue de SA Mohamadia.

Mais les Assemistes n'ont pas oublié la défaite de la saison dernière face au même adversaire (4-5) et prendront très au sérieux le SAM, qui reste sur un nul vierge ramené de Médéa. En bas du tableau, l'USM Blida, mal en point et sans entraîneur après le départ de Latrèche, se rendra à Biskra pour affronter l'équipe locale avec l'espoir de réussir quelque chose de bon pour sortir de la zone rouge. Avec seulement quatre points en cinq rencontres, les Blidéens se retrouvent désormais dos au mur et se doivent de réagir contre une équipe de l'US Biskra pas au mieux de sa forme en

cette entame de saison avec une peu reluisante dernière place au classement. Quant au Paradou AC, auteur d'un retentissant succès à Bel Abbès

(0-2), il accueillera l'USM Annaba, qui demeure sur une victoire contre l'USB (2-1) et qui compte bien confirmer son réveil.

Programme des matches

Bordj :	CA Bordj Bou-Arréridj - RC Kouba	(18h00)
Mostaganem :	ES Mostaganem - MO Béjaïa	(18h00)
Béchar :	JS Saoura - USM Bel Abbès	
Oran :	ASM Oran - SA Mohammadia	
Biskra :	US Biskra - USM Blida (huis clos)	
Merouana :	AB Merouana - O Médéa	
Constantine :	MO Constantine - MSP Batna	(18h00)
Hydra :	Paradou AC - USM Annaba	

COUPE DE LA CAF, APRÈS LE DÉSISTEMENT DE LA JSK

La participation de l'USMH non encore confirmée

L'USM El-Harrach (Ligue 1, Algérie) n'a encore rien reçu de la part des instances footballistiques algériennes à propos d'une éventuelle participation à la prochaine édition de la Coupe de la Confédération africaine (CAF), en remplacement de la JS Kabylie, en sa qualité de finaliste de la dernière coupe d'Algérie, a indiqué, mardi, le président du club banlieusard de la capitale, Mohamed Laib. "A l'heure actuelle, personne ne nous a informé de la possibilité de suppléer la JSK lors de la prochaine édition de la coupe de la CAF", a déclaré, à l'APS, le premier responsable de l'USMH. La direction de la JSK, club détenteur du dernier trophée de la coupe d'Algérie, a annoncé, en début de semaine, son retrait de la prochaine coupe de la CAF, en raison "du coût très élevé des déplacements en Afrique", rappelle-t-on. Du coup,

c'est à l'USMH que devrait revenir le droit de représenter l'Algérie dans cette compétition. Une éventualité à laquelle Laib ne veut pas se prononcer pour le moment. "Si on venait à nous désigner pour jouer la coupe de la CAF, on devra d'abord consulter l'entraîneur, Boualem Charef, car il est le seul habilité à trancher sur la question, du point de vue technique", a-t-il expliqué.

"Le conseil d'administration du club devrait également se prononcer sur les capacités du club à prendre part à une telle épreuve, d'autant qu'elle nécessite de gros moyens financiers", a-t-il ajouté. Le président de l'USMH a estimé, en outre, que la Fédération algérienne de football, ainsi que la direction de la JSK, "auraient dû trancher sur la question bien avant, afin de permettre au club remplaçant les Canaris dans cette épreuve de prendre les disposi-

tions qui s'imposent". Par ailleurs, Laib ne cache pas sa satisfaction quant au parcours de son équipe, après quatre journées de championnat de Ligue 1, durant lesquelles elle a totalisé 9 points. "On est évidemment satisfaits de notre début de parcours, d'autant qu'on est resté fidèles à notre politique de formation, en misant de nouveau sur des jeunes joueurs qui ne tardent pas à s'affirmer", a-t-il poursuivi. Et d'enchaîner: "L'objectif de l'USMH cette saison est de terminer parmi les trois premiers au classement. Et si on est capable de jouer la carte du titre, on ira jusqu'au bout de nos ambitions". A propos des travaux d'éclairage effectués au stade du 1er-Novembre de Mohammadia, où est domiciliée son équipe, Laib a fait savoir que les travaux en question "sont achevés", ajoutant que "L'USMH est prêt à recevoir ses adversaires en nocturne".

CM 2014

Victoire historique du Venezuela face à l'Argentine

Sur un nuage après son large succès (4-1) en ouverture des éliminatoires contre le Chili, vendredi à Buenos Aires (triplé d'Higuain, but de Messi), l'Argentine est revenue brutalement sur terre en subissant au Venezuela la première défaite (1-0) de l'ère Alejandro Sabella, le nouvel entraîneur de l'Albiceleste depuis le désastre dans "sa" Copa America (éliminée en quart de finale par l'Uruguay).

La pilule est d'autant plus amère que la Vinotinto n'avait jamais battu ni même pris le moindre point à l'Argentine en dix-neuf matches de qualification. La formation dirigée par Cesar Farias, la seule du continent à n'avoir jamais rallié une phase finale de Coupe du monde, s'est même payé le luxe d'ajouter la manière au résultat en se créant une foule d'occasions, mardi soir à Puerto la Cruz. Le Venezuela n'avait jamais battu ni même pris le moindre point à l'Argentine en dix-neuf matches de qualification. Le gardien argentin Mariano Andujar a sorti le grand jeu pour éviter une désillusion plus grande. Il s'est incliné sur une tête du défenseur Fernando Amorebieta à la suite d'un corner du capitaine vénézuélien Juan Arango juste après l'heure de jeu (61e). «Nous avons dominé pendant les 25 premières minutes mais nous sommes tombés sur une équipe du Venezuela très bien préparée», a concédé Sabella, tandis que Farias pouvait se féliciter d'avoir préservé ses joueurs clés lors du premier match du Venezuela, perdu vendredi en Equateur (2-0). La pépite parisienne Javier Pastore est entrée à la 84e minute à la place d'Angel Di Maria dans les rangs argentins sans pouvoir modifier le cours des événements.

Le Paraguay égalise sur le fil

Dans les autres parties disputées dans la nuit sud-américaine, il n'y a pas eu de vainqueur (1-1) à Ascension dans la revanche de la finale de la Copa America



entre le Paraguay et l'Uruguay, le champion continental. Les partenaires de Diego Lugano croyaient bien tenir une victoire à l'extérieur grâce l'avantage apporté par Diego Forlan (68e), mais le Paraguay a égalisé dans le temps additionnel par l'intermédiaire de Richart Ortiz (90e+3). De son côté, le Chili s'est rattrapé de sa défaite initiale contre l'Argentine en s'imposant (4-2) à Santiago face au Pérou qui compte également une victoire et une défaite. Plus tôt, la Colombie avait réussi son entrée dans la campagne de qualifications en allant s'imposer (2-1) sur les

hauts de La Paz contre la Bolivie.

Le Brésil gagne au Mexique

Les neuf nations en lice pour les quatre places directement qualificatives et celle de barragiste intercontinental ont désormais disputé deux rencontres chacune, sauf la Colombie et l'Equateur (un match).

Les Equatoriens jouaient eux aussi mardi soir mais en amical aux Etats-Unis qu'ils ont battus (1-0), infligeant à Jürgen Klinsmann sa troisième défaite en cinq matches depuis qu'il commande aux

Yanks.

Egalement en amical, le Brésil, exempt des éliminatoires en tant qu'organisateur, l'a emporté (2-1) au Mexique grâce à des réalisations tardives de Ronaldinho (79e) et Marcelo (83e), Luiz ayant ouvert la marque sur un c.s.c (10e). Au classement de la zone AmSud, l'Uruguay est en tête (4 points) devant l'Argentine (3) et les deux sélections à un match, l'Equateur et la Colombie. Seule la Bolivie n'a pas encore collecté le moindre point.

BAYERN MUNICH

Franck Ribéry de retour à la compétition

L'international français Franck Ribéry a fait son retour à la compétition avec le Bayern Munich mardi et devrait jouer samedi contre le Hertha Berlin pour la 9e journée du Championnat d'Allemagne. Ribéry était sorti à la mi-temps du match nul à Hoffenheim (0-0) le 1er octobre dernier en raison de douleurs aux mollets. Sélectionné en équipe de France, il avait dû renoncer aux deux derniers matches des qualifications à l'Euro-2012 : la victoire sur l'Albanie (3-0) vendredi dernier et le choc contre la Bosnie mardi soir. L'international français, 27 ans, effectue un excellent début de saison avec le Bayern Munich dont il est l'un des éléments-clés tant en Bundesliga, où le Bayern est leader, qu'en Ligue des champions, où les hommes de Heynckes ont remporté leurs deux premiers matches. Franck Ribéry a participé mardi à une séance en compagnie d'une poignée de partenaires, dont le Croate Ivica Olic et Nils Petersen, en l'absence des nombreux internationaux retenus pour le match en soirée contre la Belgique en conclusion des éliminatoires de l'Euro-2012. Manquait également à l'appel le Néerlandais Arjen Robben, opéré vendredi à l'aîne et qui pourrait reprendre le footing en fin de semaine.

Raul espère Guti à Schalke

Raul fait le forcing en interne à Schalke 04 pour faire venir dans le club allemand son ancien partenaire du Real Madrid,

Guti, lui aussi ancien international espagnol (34 ans) et peu utilisé actuellement au Besiktas (D1 turque). Le contrat du milieu blond prenant fin en juin prochain, il serait libre de s'engager à "nul vier" dès le mercato hivernal.



Rooney plaide sa cause



Wayne Rooney, qui pourrait manquer les premières rencontres de l'Euro 2012 avec l'Angleterre après son expulsion vendredi au Monténégro (2-2), a écrit à l'UEFA pour tenter de limiter sa suspension à une seule rencontre automatique. Cette lettre fait partie de la panoplie défensive de la Fédération anglaise qui comprend également une lettre de Fabio Capello et un DVD de l'incident. L'UEFA prendra jeudi sa décision sur la durée de la suspension de l'attaquant de Manchester United.

Klose incertain contre l'AS Rome

L'attaquant allemand de la Lazio Rome, Miroslav Klose, est incertain pour le derby contre l'AS Rome dans le cadre de la 7e journée du championnat d'Italie, en raison d'une blessure au genou gauche, a annoncé mardi le club. Le capitaine de la Roma, Francesco Totti, étant également incertain (cuisse droite), le «stracittadina» pourrait être privé de deux de ses stars. Klose a dû



quitter le rassemblement de l'équipe d'Allemagne, il est touché à un ligament du genou gauche, une blessure "en voie de guérison" selon le communiqué médical du club, qui ajoute: "sa disponibilité sera estimée dans les prochaines 48 heures". Klose a déjà marqué cinq buts en huit matches, toutes compétitions confondues, pour la Lazio.

Stankovic prend sa retraite internationale

À 33 ans, le milieu serbe de l'Inter Milan Dejan Stankovic prend sa retraite internationale. Le joueur, qui compte 102 sélections (15 buts), a annoncé sa décision mardi soir après la défaite (0-1) de la Serbie face à la Slovaquie, synonyme d'élimination de l'Euro 2012. «Pour moi, c'était mon dernier match de compétition

officielle avec la sélection, j'attends encore un match d'adieu et c'est fini», a déclaré Stankovic selon des propos repris mercredi par le quotidien Sportski Zurnal. Stankovic, qui avait débuté en sélection en 1998, sous le maillot de l'équipe de Yougoslavie, a égalisé le record de l'attaquant Savo Milosevic.

L'INSTITUTO CERVANTES D'ALGER

Rendez-vous avec l'exposition Comic 10

L'ambassade du Royaume d'Espagne à Alger et l'instituto Cervantes d'Alger inaugureront le 17 de ce mois à 17h30, à la salle des actes de l'instituto Cervantes d'Alger, l'exposition intitulée Comic 10.

PAR KAHINA HAMMOUDI

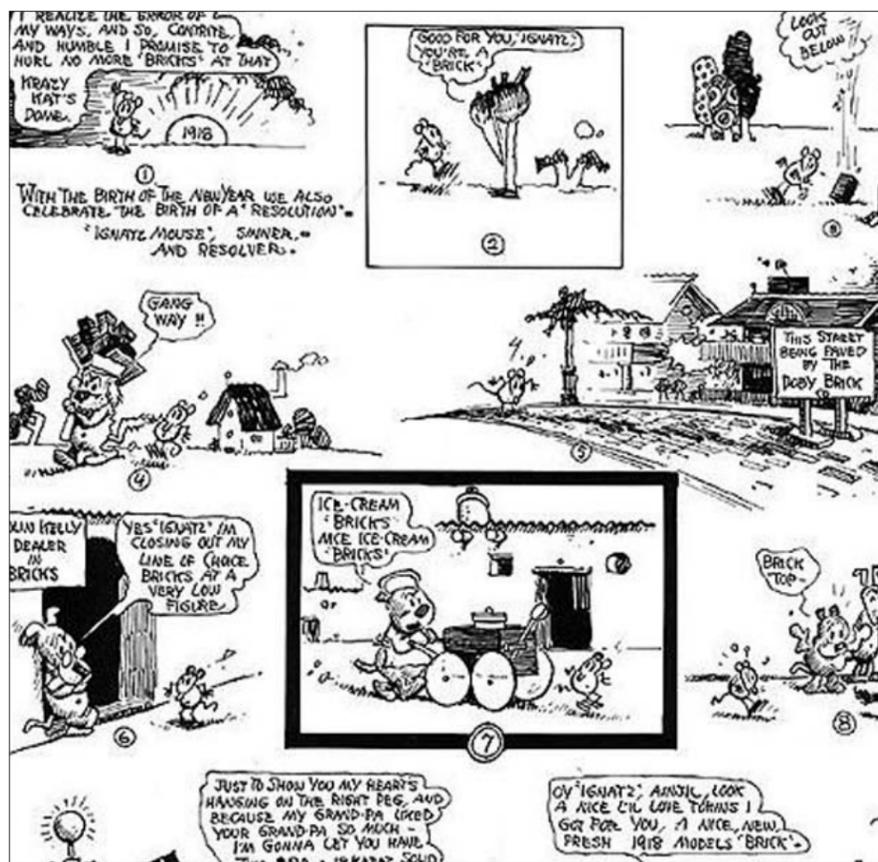
La bande dessinée est l'un des langages, l'une des formes d'expression, que les artistes et les illustrateurs emploient de plus en plus comme moyen non seulement de divertissement mais aussi de dénonciation et de critique sociale.

Dans le monde entier, la bande dessinée se présente comme étant un outil qui part de conceptions très concrètes et locales mais qui, dans le même temps, s'extrapole à d'autres cultures car elle pose des inquiétudes et problématiques communes. Il s'agit d'un langage mature qui, par la seule présence de l'image, offre à celui qui la regarde une grande quantité d'informations et fournit ainsi le raisonnement critique et réfléchi.

L'exposition collective Comic 10 vise à présenter un recueil de principaux travaux créés par les jeunes dessinateurs et illustrateurs lauréats des dix dernières éditions des Prix Cómic Injure. Au cours de cette dernière décennie, l'importance et la reconnaissance de cette manifestation artistique en Espagne ont connu une notable croissance.

Le Prix national de la bande dessinée (Premio Nacional del Cómic en espagnol) est un prix doté de 15.000 euros remis chaque année en novembre, depuis 2007, par le ministère de la Culture espagnol récompensant l'auteur de la meilleure bande dessinée parue l'année civile précédente. Il fait partie des 22 prix nationaux remis à des artistes espagnols, et bien qu'il appartienne aux moins dotés (certains le sont à hauteur de 30.000 euros, sa création marque «une reconnaissance non seulement culturelle mais aussi sociale accordée à un secteur qui a joué un rôle historique de premier ordre dans le pays»). Ses premiers choix ont été bien jugés par la presse espagnole.

Au même titre que la musique pop ou le roman policier, la bande dessinée connut le plus grand mal pour acquérir une véritable reconnaissance. D'abord considérée comme un simple outil de divertissement destiné à la



jeunesse, la bande dessinée dut s'émanciper de son statut de comic pour asseoir un moyen d'expression artistique nouveau. Certains auteurs contribuèrent largement à cette émancipation, cette reconnaissance, tel Hugo Pratt. Remarquons toutefois que, contrairement au cinéma (qui a bénéficié du combat mené par les cinéastes-critiques de la Nouvelle Vague), la bande dessinée reste largement méconnue comme art à part entière, et souvent vue comme de la littérature pour illettrés et pré-adolescents (on peut se demander dans quel mesure le succès de la bande dessinée franco-belge, Hergé en tête, n'a pas contribué à cet état de fait, le public n'en ayant retenu que la ligne claire et l'humour parfois un peu potache, et oublié les innombrables possibilités narratives mises au jour par ce médium).

Ce sentiment semble cependant moins fort aujourd'hui. Ainsi, Vincent Bernière écrit-il en 2008 que «vouloir défendre la bande dessinée japonaise, ou la bande dessinée en général, est un combat d'arrière-garde». Il exprime ainsi avec

confiance son sentiment que l'époque où la BD était considérée comme un sous-art est désormais révolue.

L'essor de la BD sur Internet a permis à cet art de sortir du format classique qu'on lui connaît. Le processus de création s'est démocratisé comme en témoigne la production sur des sites internet comme grandpapier et notamment grâce aux logiciels de graphisme sur ordinateur qui permettent à de plus en plus d'auteurs de réaliser l'ensemble des étapes par eux-même. Le mode d'édition peut lui aussi être différent sur Internet: des séries sont désormais publiées sur des sites internet qui proposent des abonnements avec des nouvelles planches à échéances hebdomadaire, mensuelle ou quotidienne. Cette façon de procéder copiée sur la diffusion d'épisodes de séries télévisées permet de subventionner la création en même temps que celle-ci se fait. On peut citer par exemple les auteurs, réalisés par une trentaine d'auteurs et qui grâce au succès rencontré sur Internet publient désormais une version papier des planches déjà disponibles sur leur site. **K. H.**

LA COMPOSANTE AMAZIGHE DANS L'IDENTITÉ ALGERIENNE

État des lieux

L'importance du dialogue méthodique dans le traitement des questions liées à la langue amazighe, a été mise en évidence lors d'un colloque sur "La composante amazighe dans l'identité algérienne : état des lieux", dont les travaux ont pris fin mardi à Ouargla.

Les participants à cette rencontre de deux jours, initiée par le Haut Commissariat à l'Amazighité (HCA), ont été unanimes à souligner que le dialogue fondé sur "des bases méthodiques et scientifiques saines", est seul à même de résoudre les problématiques soulevées par la question de l'amazighité, pour peu qu'il soit "rassembleur et unificateur, croyant en la diversité culturelle".

Les intervenants ont mis l'accent sur le

contact linguistique amazigh/arabe qui, estiment-ils, "doit revêtir un caractère de complémentarité", ainsi que et sur la nécessité d'encourager les recherches sur la langue amazighe afin de contribuer à son développement et sa promotion. Intervenant en clôture des travaux, le secrétaire général du HCA, Youcef Merrahi, a affirmé que "l'école constitue la meilleure voie de réhabilitation de la langue amazighe". A ce propos, il s'est dit "convaincu" que l'école algérienne est en mesure de "réhabiliter la langue amazighe et de redorer son blason, loin de toute politisation de la question amazighe".

"Il est temps de briser les tabous qui encombrent certains esprits, pour qui la langue amazighe serait en conflit avec la

langue arabe, et qui se cachent derrière des faux-fuyants en abordant des questions liées à la forme d'écriture de la langue amazighe".

"L'œuvre de réhabilitation de la langue amazighe s'inscrit dans le sillage de la formation de l'identité algérienne basée sur les trois composantes nationales: islam, arabité et amazighité", a soutenu le SG du HCA.

Plusieurs universitaires et chercheurs, de différents wilayas du pays, ont pris part au colloque dont les travaux se sont articulés notamment autour de l'identité amazighe, le contact linguistique amazighe-arabe-français, la langue amazighe et l'identité nationale, et la dimension amazighe dans l'imaginaire collectif.

APS

HOMMAGE À KELTOUM

"Le vent des Aurès perd son souffle"

Un cycle de cinéma en hommage à la doyenne des actrices algériennes, Keltoum, décédée le 12 novembre 2010 à l'âge de 94 ans, débutera à partir de mercredi à Alger. Plusieurs films dans lesquels la défunte comédienne a campé différents personnages seront projetés à la salle El-Mouggarr jusqu'à vendredi, a-t-on appris mardi auprès de l'office national de la Culture et de l'Information (ONCI). Dans le cadre de ce cycle de cinéma, placé sous le slogan "Le vent des Aurès perd son souffle", les nostalgiques des chefs d'œuvres du cinéma algérien et les fans de Keltoum, notamment, pourront revoir trois des ses films. Il s'agit des films *Le Vent des Aurès* (Mohamed Lakhdar Hamina, 1966), *Décembre* (Mohamed Lakhdar Hamina, 1972) et *Hassan Terro* (Ghouti Bendedouche, 1982).

Les projections auront lieu quotidiennement à raison de trois séances par jour. Née le 4 avril 1916 à Blida, Keltoum, de son véritable nom Aicha Adjouri, était une figure emblématique connue dans le monde de la chanson, de la danse, mais c'est dans le théâtre et le cinéma qu'elle a bâti sa carrière artistique. Très jeune, elle a été découverte en 1935 par un autre grand nom du théâtre algérien, Mahieddine Bachtarzi, dont elle rejoint la troupe théâtrale qu'il dirigeait. Keltoum, qui a débuté officiellement sa carrière artistique dans la fin des années 30, a attiré sur elle l'attention des cinéastes européens qui lui proposèrent des rôles importants, consacrant ainsi son statut de comédienne internationale.

Avec le déclenchement de la guerre de Libération nationale en novembre 1954, elle répond comme tous les artistes algériens à l'appel du Front de libération nationale (FLN) pour cesser toutes activités. Après l'Indépendance, elle rejoint, en 1963, la troupe nationale du théâtre algérien, où elle travaille avec d'illustres comédiens comme Mustapha Kateb, Rouiched, Allal Mouhib, Hadj Omar, Nouria, Alloula et toute une pléiade d'artistes. Keltoum a joué dans plus de 70 pièces de théâtre et une vingtaine de films.

1^{RES} JOURNÉES NATIONALES DU THÉÂTRE AVANT-GARDISTE

Coup d'envoi à Boumerdes

Les 1^{RES} Journées nationales du théâtre avant-gardiste ont débuté hier à Boumerdes, avec la participation de plus d'une dizaine de troupes professionnelles nationales, dont une égyptienne, a-t-on appris mardi auprès des organisateurs. Outre les troupes théâtrales de Boumerdes, l'animation de ces journées sera particulièrement assurée durant six jours par les troupes des coopératives du Théâtre Ettadj de Bordj Bou-Arredj, Abbad Mansourah de Tlemcen, Fourssane Erakh d'Adrar, la coopérative Milave de Mila et la troupe Teldj d'Egypte. Chaque troupe théâtrale assurera deux de ses représentations, une en journée et l'autre en soirée, au niveau de la salle de théâtre de la maison de la culture de Boumerdes, ou des autres salles programmées à cet effet dans les localités des Issers et Boudouaou. "La totalité des pièces théâtrales programmées sont inédites" affirmement-on. Cette manifestation culturelle, première du genre, vise à "encourager les échanges et la communication entre les différentes troupes participantes, tout en tentant de promouvoir ce type de théâtre avant-gardiste moderne avec tous ses courants", expliquent les responsables de la maison de la culture Rachid-Mimouni de Boumerdes, initiateurs de ces Journées.

Il s'agit également de "développer le talent et la créativité chez les jeunes intéressés par le 4^{eme} art, en organisant à leur intention des communications et ateliers qui seront animés par des spécialistes", ont-ils ajouté.

APS



ACCUSÉ levez-vous !



INGRATITUDE ET ABUS DE CONFIANCE

Une «roqqia» à 17.000 euros !

La vieille Khadidja, qui vit seule, a reçu ce soir-là l'appel téléphonique de l'un de ses fils immigrés lui annonçant qu'un de ses amis se rendant à Alger lui remettra la somme de 17.000 euros, soit l'équivalent de 2 millions de dinars...

PAR KAMEL AZIOUALI

- Oh ! Mon fils, pourquoi ne pas les envoyer par mandat ? C'est plus sûr.

- Je sais... je sais... maman... mais je n'aime pas me rendre à la poste... Je t'expliquerai quand je viendrai pour l'Aïd el Adha. Pour cet argent, tu n'as pas à t'inquiéter. Celui qui les ramènera est un ami sûr... Il travaille avec nous ici en France et nous l'avons beaucoup aidé. Quant à toi ne va pas seule à l'aéroport. J'ai téléphoné à Smaïl «Esemsar»...

- Oh ! Mon fils, maintenant il n'est plus «semsar»... Il est devenu quelqu'un d'important. Il a une grande agence immobilière et passe son temps à vendre des villas et des appartements comme si c'étaient des cacahuètes.

- Je sais... maman... je lui ai téléphoné et il viendra t'emmener à l'aéroport pour que tu attendes le type qui te ramènera l'argent...

- Oh ! Smaïl sera peut-être occupé à ce moment-là...



- Ne t'inquiète pas pour cela non plus. Il va t'accorder du temps comme si c'était une affaire qu'il va conclure. Je lui ai déjà téléphoné et il est d'accord. Il ne peut pas refuser parce que je lui ai plusieurs fois rendu service. Et quand il est venu en France, nous nous sommes bien occupés de lui. Alors tu as compris ?

- Oui. «Khirek sbaq», mon fils !

- Voilà ! Tu as compris

Le surlendemain, Smaïl emmena la vieille femme à l'aéroport et elle récupéra l'argent. Quand il l'eut raccompagnée chez elle, elle l'invita à entrer et il accepta puis il lui dit :

- El hadja... j'aimerais que vérifies le

contenu de ce paquet... Il est possible que ce type ait pris quelques billets...

- Tu veux qu'on les compte ?

- Oui... Comme ça, s'il en manque, il va nous les rendre... sinon il va nous prendre pour des idiots...

- Tu as raison.

Les billets furent comptés et pas un seul euro ne manquait. Il y avait bien 17.000 euros. Soit 200 millions de centimes en argent algérien.

Avant de s'en aller, Smaïl qui ne connaissait que trop la naïveté de la mère de ses amis émigrés, dit à celle-ci :

- Il y a quelque chose qui ne me plait pas chez toi, khalti Khadidja...

- Ah ! Bon ? C'est peut-être le ménage qui est mal fait... je suis vieille maintenant, je fais les choses à moitié... Quand je balaie par exemple j'oublie des coins.

- Non... non... la maison est très propre ! On dirait que c'est une jeune fille de 20 ans qui s'en occupe... mais il y a comme une présence...

- Comme une présence ? Oh ! Mon Dieu ! La maison a donc besoin d'une roqqia (purification et désenvoûtement par le Coran).

Smaïl s'écria :

- Voilà ! Tu as trouvé ! Si tu veux je connais deux Soudanais experts en Roqqia...

- Pourquoi deux Soudanais ? Il y a des gens dans le quartier qui s'y connaissent en roqqia.

- Oh ! khalti Khadidja ! Il faut éviter de faire entrer chez soi les gens de son quartier. Ce sont eux qui nous volent par la suite, une fois qu'ils ont vu ce que nous avons !

- C'est juste, mon fils. Ramène ces deux Soudanais.

Deux heures plus tard, Smaïl revient avec les Soudanais en question. Pendant que la vieille Khadidja était assise au salon, les deux exorcistes se mirent à désenvoûter la maison, pièce par pièce, traquant la moindre trace de présence maléfique. Au bout de deux heures, la vieille dame donna à chacun d'entre eux un billet de 200 DA et ils s'en allèrent.

Le lendemain matin, la vieille dame, voulut changer de place au paquet contenant les 17.000 euros, mais elle ne le trouva pas. Il avait disparu !

Elle téléphona à Smaïl qui arriva aussitôt. Et celui-ci, contre toute attente, lui demanda de ne pas déposer plainte contre les deux Soudanais attendu qu'il ne connaissait ni leurs noms ni leurs numéros de téléphone, explique-t-il.

- Ecoute khalti Khadidja, je te donne 5.000 euros en attendant de trouver une solution à toute cette histoire.

Elle prit les 5.000 euros et lui fit croire qu'elle avait gobé ce qu'il lui avait dit. Il est bon parfois que les gens vous prennent pour une débile mentale, se dit la vieille dame en se rendant au poste de police de son quartier.

Elle informa l'officier de police qu'un ami de ses fils l'avait volée et avait usé de ruse pour faire accuser deux Soudanais.

Elle alla ensuite chez le procureur de la République et lui expliqua l'affaire. Lui aussi était convaincu que les deux ressortissants africains n'y étaient pour rien.

La semaine dernière Smaïl fut sommé par le tribunal d'El Harrach de rendre son argent à la vieille dame et de payer une amende de 100 mille dinars.

Le tout assorti d'une peine de trois ans de prison ferme !

K. A.

VOL AVEC VIOLENCE

Dix ans de prison pour le casseur

Dans tous les pays du monde, les autorités chargées de veiller sur l'ordre public appréhendent les manifestations et tous les mouvements de foule même quand leurs intentions se déclarent pacifiques. La raison est qu'elles craignent que des casseurs s'y infiltrent. Les casseurs ne sont pas une vue de l'esprit mais une réalité. Ils existent bel et bien, Abdelkader, un jeune de 22 ans, est l'un d'entre eux.

Ayant appris que le lendemain, des familles de Oued Ouchayeh allaient être relogées dans appartements décents, Abdelkader se mit à sonder les gens de son quartier et il apprit que des membres des familles qui n'avaient pas bénéficié de cette opération avaient l'intention d'entreprendre des actions de protestation. Il avait même vu des jeunes réunir des bouteilles en verre en vue de fabriquer des cocktails Molotov. La journée du lendemain promettait d'être explosive pour le quartier mais juteuse pour Abdelkader.

Celui-ci, tout en se frottant les mains sortit de sous son lit le sabre qu'il avait confectionné pour les « grandes occasions ». Et le lendemain dès les premiers jets de pierres, le jeune chômeur était dans la rue, à l'affût, prêt à tirer profit de la situation. Pendant que

des familles palpaient de joie à l'idée d'aller enfin habiter des logements dignes du 21e siècle, des jeunes entreprirent d'en découdre avec les forces de l'ordre avec pneus en feux et toutes sortes de projectiles, Abdelkader jubilait. Il savait que ces moments-là étaient propices pour les coups les plus spectaculaires sans risquer d'être inquiétés. Abdelkader savait que s'il y avait lieu de détrousser les gens, il devait s'attaquer à des automobilistes tant il est vrai que chez nous, pour beaucoup, la voiture est un signe extérieur de richesse relative. Il aperçut une automobile venant dans sa direction et il s'empressa d'obstruer la route avec des pneus en flammes. Et profitant de ce que celle-ci se soit arrêtée, il ouvrit la portière avant du côté du chauffeur et brandit son sabre.

- Allez, vite ! Donnez-moi tout ce que vous avez sinon vous êtes morts. Votre voiture brûlera et vous avec !

Comme le chauffeur et son passager refusaient d'obtempérer Abdelkader passa à l'action pour prouver qu'il ne plaisantait pas. Avec son sabre, il fit exploser le pare-brise et entreprit de s'attaquer aux phares. Le chauffeur se mit alors à hurler ;

- Du calme... du calme, on te donne ce que nous avons mais de grâce, cesse de

casser cette voiture... c'est le seul bien que je possède !

Abdelkader avait, ce jour-là, avait fait main basse sur trois téléphones portables et la somme de 19.000 DA. Son butin en poche, il s'enfuit en quête d'un autre coup. Mais les troubles ne durèrent pas longtemps et il dut se contenter de cet unique « opération » Dans l'après-midi, alors qu'il était dans son quartier de Bachdjarah en train d'essayer d'écouler les trois téléphones portables, il fut arrêté par la police. Il avait sous-estimé ses victimes du jour. Il pensait que celles-ci se contenteraient de faire le deuil de ce qu'elles avaient perdu ainsi que de dégâts subis par leur véhicule. Mais il se trompait. Ils lui avaient donné la chasse sans qu'il le sache et ils avaient fini par retrouver sa trace. Il y a quelques jours, Abdelkader a été jugé par le tribunal d'Hussein Dey pour agression, vol et destruction de bien d'autrui. Pour se défendre, il a déclaré que le jour où les deux jeunes gens avaient été agressés, il se trouvait à Bouira. Mais peine perdue. Le procureur général a requis contre lui dix ans de prison ferme et 50.000 DA de dédommagement au profit de ses deux victimes.

K. A.

January Jones : la première photo du bébé de la star de Mad Men !

Le 13 septembre dernier, la ravissante actrice américaine January Jones, qui n'est autre que l'une des stars de la série Mad Men, donnait naissance à son premier enfant. Un adorable petit garçon prénommé Xander, qui a beaucoup fait jaser, puisque jusqu'à maintenant personne n'avait vu son visage, et surtout personne ne connaît l'identité du père... Bien que de nombreuses rumeurs affirment que le papa en question serait en fait le réalisateur Matthew Vaughn, le mari de Claudia Schiffer, de qui elle était très proche lors du tournage du film X-Men : Le Commencement, January n'a jamais fait aucun commentaire à ce sujet ! Mais comme souvent, tout vient à point à qui sait attendre, et si hélas, nous ne connaissons toujours pas l'identité du papa de Xander, nous avons cependant enfin pu découvrir la jolie bouille du petit... Car si ce n'est pas la première photo du bébé, il s'agit en revanche du premier cliché où l'on distingue parfaitement son visage de poupon ! C'est hier (mardi 11 octobre), que nous avons pu croiser ce charmant duo, alors que la star sortait d'un immeuble de Los Angeles... Attentionnée, tenant son Xander serré contre sa poitrine, January était tout simplement attendrissante. C'est sûr, elle va faire une sacrée maman !



ÇA S'EST PASSÉ CES JOURS

1914 Invention du masque à gaz

Sur le champ de bataille, toujours à Ypres 2 ans plus tôt, (1915) les Allemands utilisent pour la première fois des gaz toxiques. Le seul moyen que possédaient les soldats de se protéger de ces gaz consistait à respirer dans un mouchoir ou un autre morceau de tissu imbibé d'urine. Face à cette situation d'urgence, le docteur Cluny Macpherson, médecin de guerre de St. John's, à Terre-Neuve, a eu l'idée de fabriquer un masque à gaz en tissu et en métal. Il s'est servi du casque d'un soldat allemand fait prisonnier, auquel il a ajouté une cagoule de toile comprenant une lunette et un tube pour respirer. Il a enduit le casque de produits chimiques destinés à absorber le chlore utilisé lors des attaques au gaz. Il venait d'inventer le masque à gaz. Après avoir reçu quelques améliorations, le casque créé par Cluny Macpherson est devenu le premier masque à gaz employé par l'armée britannique

1964 Éviction de Nikita Khrouchtchev



Les dirigeants du Parti communiste évincent Nikita Khrouchtchev de son poste de chef du gouvernement de l'Union soviétique. Les opposants de Khrouchtchev emmenés par Léonid Brejnev, Alexandre Chelepine et le chef du KGB Vladimir Semichastny, agissent brusquement en octobre 1964, alors que Khrouchtchev était en vacances à Pitsounda en Abkhazie. Ils convoquèrent une réunion spéciale du Présidium du Comité central et, quand Khrouchtchev arriva le 13 octobre, le présidium vota le retrait de ses fonctions dans le Parti et dans le gouvernement soviétique. Une réunion spéciale du Comité central fut hâtivement convoquée le lendemain et approuva sans discussion les décisions du Présidium. Le 15 octobre 1964, le Présidium du Soviet suprême d'URSS accepta la démission de Khrouchtchev comme Premier ministre de l'Union soviétique.

1972 Crash d'un avion dans les Andes

Le vendredi 13 octobre 1972, un avion uruguayen transportant une équipe de rugby de Montevideo et ses supporters, s'écrase en pleine cordillère des Andes. Une dizaine de passagers et les membres de l'équipage sont tués. Mais 44 personnes en réchappent. Dans le froid et la neige, et dans l'attente de secours qui n'arrivent pas, ils tentent de s'organiser en instituant un sys-

tème de rationnement de la nourriture. Mais après une semaine, leurs provisions sont épuisées et ils apprennent par la radio que les recherches ont été abandonnées. Pour survivre, ils en viennent à prendre une terrible décision : manger les corps des passagers morts. Ils seront rescapés le 22 décembre 1972.

1996 Nouveau jet de Bombardier

Le nouveau jet d'affaires Global express de Bombardier effectue son premier test de vol. Le Bombardier BD-700 Global Express est un avion d'affaires à réaction à très longue portée : Il a une autonomie intercontinentale (par exemple, de New York City à Tokyo) sans ravitaillement ou entre deux points du monde avec une escale.

2010 Les 33 mineurs sont secourus

À la mine San Jose, au Chili, les 33 mineurs bloqués sous terre depuis plus de deux mois au Chili ont retrouvé l'air libre mercredi soir au terme d'un sauvetage historique et émouvant, qui a fasciné le monde entier. Le dernier hissé à la surface a été Luis Urzua, le « capitaine » du groupe en tant que chef de quart, après 69 jours sous terre. Au même moment, 33 ballons aux couleurs du Chili ont été lancés dans le ciel au-dessus du « camp Espoir », où les proches des mineurs les ont attendus depuis l'éboulement qui les a piégés à plus de 600 m de profondeur le 5 août. « Merci à tout le Chili et à toutes les personnes qui nous ont secouru. Je suis fier de vivre ici », a déclaré cet homme marié de 54 ans, père de deux enfants, qui a pris en main les opérations après l'accident. Il a notamment rationné la nourriture jusqu'à ce qu'une sonde ne remonte le 22 août un message griffonné sur un bout de papier, devenu célèbre : « Nous allons bien, les 33, dans le refuge ». Urzua a longuement embrassé le président Sebastian Pinera qui l'a « félicité pour avoir rempli son devoir de capitaine, en sortant en dernier ». Les deux hommes et tous les secouristes ont ensuite entonné l'hymne chilien, casque de mineur sur le cœur. Il restait encore à remonter les six secouristes qui ont préparé les « 33 » pour boucler l'opération. Aux caméras souterraines, ceux-ci ont brandi un panneau « Mission accomplie ».



LE CARNET DU MIDI

1921 L'ARTISTE ENGAGÉ

Yves Montand, de son vrai nom Ivo Livi, est un acteur de cinéma, chanteur et danseur interprète de music-hall français d'origine italienne né ce jour en Toscane (Italie). Il est issu d'une famille ouvrière et militante, qu'il vénéra et lui transmit son intérêt pour le communisme. Sa famille fuit l'Italie fasciste et émigra vers la France. À quatorze ans, il fut apprenti dans le salon de coiffure pour dames. À l'âge de dix-sept ans, il décrocha une place de chauffeur de salle dans un cabaret de music-hall de Marseille. Par la suite il parvint à s'y établir comme chanteur et effectua des imitations de Charles Trenet, Maurice Chevalier et de Fernandel. Il y interpréta également sa chanson Dans les plaines du Far West sous le nom d'artiste Yves Montand. Son talent d'interprète, son charme et son jeu de scène issu du music-hall assurèrent à Montand un succès immédiat. Etoile du music-hall, il se lança alors dans une carrière d'acteur de cinéma. Il fit ses débuts aux côtés d'Édith Piaf. En 1948, un ami emmena Montand à Saint-Paul-de-Vence, sur la Côte d'Azur. Il rencontra en 1949 Jacques Prévert, ainsi que Simone Signoret. Le coup de foudre fut instantané. Signoret quitta immédiatement son mari, le réalisateur Yves Allégret, de qui elle avait une petite fille, Catherine Allégret. Le 22 décembre 1951, ils se marièrent et devinrent l'un des couples français les plus médiatiques du monde du spectacle. Le couple milita en faveur de ses idées communistes et fut bientôt catalogué « compagnon de route » du Parti communiste français (PCF). En 1957, Yves Montand, accompagné de Simone Signoret, entreprit une tournée triomphale dans tous les pays du Bloc de l'Est. Cependant il en revint profondément désabusé, déçu de ce qu'il avait vu de l'application concrète du communisme dans ces pays de l'Europe de l'Est. Ses convictions dans ce système politique étant enracinées en lui avant tout par le biais des profondes croyances familiales, et surtout paternelles, il avait beaucoup de mal à les réfuter. En 1968, son engagement et ses convictions politiques entamèrent un revirement complet, après l'écrasement du Printemps de Prague, ce qui entraîna sa rupture définitive avec le communisme. Dans les années 80, Yves Montand milita pour les droits de l'homme et s'engagea en faveur du syndicat polonais Solidarnosc de Lech Walesa, en décembre 1981. Après la mort de sa femme il a une liaison avec son assistante recrutée pour un film Carole Amiel qui lui donnera un fils Valentin. Il décédera trois ans plus tard d'un infarctus du myocarde à l'âge de 70 ans.



1925 LA DAME DE FER



Margaret Thatcher baronne Thatcher est une femme politique britannique. Elle fut la première et unique femme présidente du Parti conservateur, de 1975 à 1990, et également la seule femme Premier ministre du Royaume-Uni, de 1979 à 1990. Arrivée au pouvoir dans un pays en situation d'instabilité, Margaret Thatcher redressa l'économie au prix de réformes radicales. Elle a effectué le plus long mandat, sans interruption, de Premier ministre au Royaume-Uni depuis le début du XIXe siècle, elle est devenue par sa personnalité autant que par ses réalisations, la plus renommée des leaders politiques britanniques depuis Winston Churchill. C'est aussi l'une des plus admirées comme l'une des plus détestées. Elle a symbolisé la fermeté face aux grévistes de la faim de l'IRA provisoire en 1981 ou aux mineurs grévistes en 1984-1985. Elle reste associée à la « révolution conservatrice » des années 80 et à l'« ère de révolution » idéologique qu'elle lança. Son origine sociale et son engagement politique en font une personnalité en marge, la plupart des étudiants sont en effet progressistes et de milieu social élevé, où il est de bon ton d'être progressiste. Malgré le snobisme ambiant, elle parvient à faire passer le nombre de membres de l'association de 400 à son arrivée, à 1000 durant sa présidence. Elle a une aventure avec un étudiant d'un milieu aristocratique mais quand elle est présentée à la famille, celle-ci l'humilie pour son rang social inférieur. Elle rencontre à cette époque Denis Thatcher un divorcé de milieu aisé. Ils se marient en décembre 1951. C'est dans un contexte marqué par une crise à la fois économique, sociale, politique et culturelle que Margaret Thatcher mena les conservateurs à la victoire le 3 mai 1979, devenant le lendemain la première femme à diriger le gouvernement d'un pays occidental. Les électeurs britanniques lui donnèrent la majorité à trois reprises, lui confiant le plus long mandat de Premier ministre au Royaume-Uni depuis le XVIIIe siècle.

1934 L'ARTISTE AUX MULTI DISQUES D'OR

Nana Mouskouri est une chanteuse grecque née ce jour à La Canée en Crète. Son enfance fut marquée par l'occupation de la Grèce par les troupes de l'Allemagne nazie. Sa carrière discographique débute en 1958, après sa rencontre avec le compositeur Mános Hadjidákis. Elle a abordé divers genres musicaux tout au long de sa carrière, successivement ou simultanément : folklore, jazz, pop, classique (Verdi, Mozart) ses succès lui ont fait obtenir plus de 300 disques d'or, de diamant et de platine. Ses ventes de disques sont annoncées à plus de 300 millions à travers le monde. Sa notoriété a conduit l'Unicef à lui confier une mission d'ambassadrice en 1993, tandis que le parti grec de centre-droit Nouvelle Démocratie, la plaçait en position éligible sur sa liste pour les élections européennes en 1994, à la suite desquelles elle a siégé au Parlement européen de 1994 à 1999. Mariée avec le producteur André Chapelle, lequel a produit tous ses disques depuis les années 60, elle vit actuellement en Suisse. Elle a un fils, Nicolas et une fille, Hélène, avec qui elle a chanté à Montréal sur la Place des Arts. Elle a mis un terme à sa carrière par un double concert au théâtre d'Herode Atticus en juillet 2008. Un public international l'a ovationnée au cours de ces deux soirées.



MALADIES COELIAQUES

Obligation d'un régime sans gluten

Le régime sans gluten s'impose pour les personnes atteintes d'une maladie coeliaque. En excluant, de façon permanente, le blé, l'orge et le seigle de l'alimentation, ce type de régime est particulièrement contraignant, tant chez les adultes que chez les enfants.

La maladie coeliaque est une affection de plus en plus fréquente. Elle touche environ une personne sur 100 et est 2 à 3 fois plus fréquente chez les femmes. Elle est souvent révélée dans l'enfance, généralement entre 6 mois et 2 ans après l'introduction du gluten lors de la diversification alimentaire, mais aussi souvent à l'âge adulte entre 20 et 40 ans.

Exclusion totale et permanente du gluten

Elle se caractérise par une intolérance alimentaire à certains composants du gluten. Le gluten correspond à la masse protéique élastique restante après extraction de l'amidon de blé. Le traitement de la maladie coeliaque repose donc sur l'exclusion totale et permanente du gluten, soit du blé (et des céréales proches comme l'épeautre), de l'orge et du seigle. En revanche, l'avoine n'est plus à exclure, son innocuité ayant été

démontrée. L'objectif de ce régime, prévenir les complications : risque de cancer avec le lymphome et de déminéralisation osseuse. En effet, cette maladie empêche l'absorption des nutriments, des vitamines et des minéraux, comme le calcium, par l'intestin. C'est ainsi que les personnes atteintes risquent une malnutrition malgré une bonne alimentation. Ils souffrent notamment de troubles digestifs de type diarrhées, mais présentent également une grande fatigue, avec un risque de dépression et des douleurs articulaires. Chez l'enfant, en plus des diarrhées et de la fatigue, on remarque une tristesse et un retard de croissance. C'est la raison pour laquelle chez un jeune enfant, une cassure de la courbe de croissance doit amener à vérifier l'hypothèse d'une maladie coeliaque.

Un régime très contraignant pour les malades

Le régime d'exclusion du gluten est

très

contraignant car on trouve cet ingrédient dans la plupart des produits de consommation courante (pain, pâte, biscuits...) et de nombreuses préparations industrielles. Il convient de lire attentivement toutes les étiquettes. Il existe cependant de plus en plus de produits diététiques sans gluten. Ils sont remboursés en partie, avec un plafond annuel, par la Sécurité sociale, à condition que le médecin rédige une ordonnance. A noter que la maladie coeliaque ne fait pas partie des affections de longue durée (ALD). La vie sociale des personnes devant respecter un régime sans gluten étant très difficile, on conseille une légère «souplesse» chez les enfants. S'il est indispensable que les plus jeunes suivent scrupuleusement leur régime afin de faire disparaître les diarrhées et d'observer la reprise de la courbe de croissance, quelques écarts contrôlés (ex : une part de gâteau à un goûter d'anniversaire) peuvent être admis, à condition de surveiller l'enfant pour dans d'éventuelles conséquences négatives.



DYSCALCULIE OU DIFFICULTÉ D'APPRENTISSAGE
DES MATHÉMATIQUES

Une «vraie» souffrance chez les enfants

La dyscalculie ou difficulté d'apprentissage des mathématiques concernerait entre 6 % et 14% des enfants scolarisés, selon les résultats d'une étude américaine publiée dans la revue *Ambulatory Pediatrics*.

La dyscalculie se caractérise par une difficulté à apprendre et à utiliser les mathématiques. "Les enfants concernés présentent des difficultés d'acquisition de la numération, de la réalisation des opérations ou encore de la résolution des problèmes et de leur mise en forme", explique l'étude. Malgré l'importance accordée aux mathématiques, le nombre d'études réalisées sur la dyscalculie s'avère faible comparé à celui des études sur la dyslexie. Jusqu'à présent, les scientifiques ont estimé que la dyscalculie touche entre 1% et 6% des enfants scolarisés. En s'appuyant sur différentes définitions de la dyscalculie, les chercheurs ont réussi à déterminer le nombre de nouveaux élèves atteints de ce trouble de l'apprentissage apparaissant sur une longue période. Leurs résultats montrent qu'entre 6% et 14% des élèves à l'âge de 19 ans, ont été atteints de dyscalculie durant leur scolarité. Les garçons seraient également plus touchés que



les filles. L'étude révèle par ailleurs, que bien que la dyscalculie soit souvent associée à une difficulté d'apprentissage de la lecture telle que la dyslexie, un certain nombre d'élèves présentent uniquement une difficulté d'apprentissage des maths.

"Les résultats indiquent que la dyscalculie est fréquente et peut affecter des élèves à différentes périodes de leur scolarité. Ce problème majeur devrait attirer l'attention des professionnels de l'éducation", souligne-t-on. Différents comportements peuvent signaler la présence d'une dyscalculie chez un enfant : refus de participer, échec lors des activités d'initiation aux mathématiques, non acquisition des tables de multiplication, difficultés à gérer de l'argent ou un emploi du temps.

PUB

RÉPUBLIQUE ALGERIENNE DEMOCRATIQUE ET POPULAIRE

WILAYA DE BOUMERDES
DIRECTION DU LOGEMENT
ET DES ÉQUIPEMENTS PUBLICS
NIF : 099835019277907

AVIS D'ANNULATION

Le Directeur du Logement et des Équipements Publics de la Wilaya de Boumerdes, informe l'ensemble des soumissionnaires ayant participé à l'appel d'offres national restreint n°20/DLEP/2011, relatif au projet : **réalisation d'une salle de sport au lycée de Tidjelabine.** Que l'appel d'offres est annulé.

Tarte courgette-menthe



Ingédients :
1 rouleau de pâte brisée
200 g de fromage râpé
2 belles courgettes
30 g de beurre
3 œufs
1 oignon
3 c. à soupe de crème fraîche
Sel, poivre

Préparation :
Laver les courgettes, les équeuter, les couper en 4 dans le sens de la longueur et recouper les tronçons ainsi obtenus en tronçons plus petits de 2 à 3 cm. Peler et hacher l'oignon. Chauffer le beurre dans une sauteuse, faire revenir l'oignon puis ajouter les tronçons de courgette. Saler, poivrer et remuer sur feu moyen jusqu'à ce que les courgettes soient légèrement dorées. Laisser refroidir. Laver la menthe, la ciseler sauf quelques feuilles. Casser les œufs dans un saladier et les battre en omelette en ajoutant la crème fraîche. Incorporer le fromage à la menthe ciselée. Garnir de pâte un moule à tarte, disposer les courgettes sur la pâte et verser dessus le mélange œufs-crème-fromage.
Enfourner 35 à 40 min.

Fondant au chocolat et pistache



Ingédients :
200 g de chocolat noir dessert
150 g de sucre en poudre
50 g de farine
150 g de beurre mou coupé en parcelles
4 œufs
100 g de pistaches non salées
1 pincée de sel

Préparation :
Casser les œufs en séparant les blancs des jaunes. Réduire les pistaches en poudre. Casser le chocolat en morceaux et les faire fondre dans une casserole au bain marie
Mettre le beurre et le sucre dans un saladier, puis verser dessus le chocolat chaud et fondu.
Mélanger le tout jusqu'à ce que le mélange soit homogène. Ajouter les jaunes d'œufs progressivement, mélanger à nouveau puis incorporer la farine et la poudre de pistache. Mélanger pour obtenir une pâte bien lisse. Battre les blancs d'œufs très fermes avec la pincée de sel, puis les incorporer délicatement à la préparation obtenue. Disposer la pâte dans des moules au bain marie. Enfourner et laisser cuire 20 min.

TALONS AIGUILLES

CONSEILS POUR NE PLUS AVOIR MAL AUX PIEDS

Cette paire de chaussures vous plaît terriblement mais vous appréhendez déjà les ampoules et les courbatures en fin de soirée ? Il existe des astuces pour ne plus souffrir en escarpins.

Lors de l'essayage :
L'essayage des talons aiguilles est capital. Achetez de préférence vos chaussures le soir, quand vos pieds sont un peu gonflés, vous aurez l'assurance d'être à l'aise en toutes circonstances.

Vérifiez que vos orteils peuvent bouger librement et qu'aucune couture ne frotte sur les endroits sensibles. Soyez particulièrement vigilante si vous optez pour un modèle dont l'ouverture à l'avant appuie sur la naissance de l'ongle.

Modèles de talons aiguilles à éviter :

Les bouts pointus : ils obligent le pied à se contorsionner. Si ce genre de modèle vous fait vraiment craquer, prenez une taille supplémentaire.

Les talons aiguilles à plateforme :

Il est nécessaire de sentir les irrégularités du sol sous l'avant-pied si l'on veut éviter les mauvaises surprises. A la

rigueur, optez pour des compensées ou des talons aiguilles, à condition que la cheville soit bien stable sinon gare aux entorses et aux douleurs au talon tendon d'Achille.

Bonne hauteur de talon :

Tout dépend de l'usage que vous allez faire de vos chaussures : les porterez-vous assise ou debout, toute la journée ou seulement en soirée ? Le plus important est de respecter la cambrure maximale que votre pied et votre dos peuvent tolérer, c'est très variable d'une femme à l'autre. Vous devez également vous assurer que votre cheville ne vacille pas.

Avant de porter vos talons aiguilles :

Même si le cuir se détend toujours un peu, n'hésitez pas à élargir vos talons aiguilles avec un embauchoir pour limiter au maximum la pression au niveau de l'avant du pied ;
- Echauffez vos chevilles en



les faisant tourner sur elles-mêmes ;
- Pour muscler vos pieds et vos mollets, essayez de ramasser avec les orteils des objets restés au sol ;
- Quand vous marchez, gardez la jambe souple, sinon gare aux crampes. Pensez à bien relâcher les épaules et les genoux ;
- Pour éviter les douleurs dorsales, basculez légèrement le bassin vers l'avant et contrac-

tez vos abdos.
Après avoir enlevé vos talons aiguilles, étirez bien vos jambes et assouplissez vos chevilles en effectuant à nouveau des petites rotations du pied, dans un sens puis dans l'autre ;
- Au besoin, plongez vos pieds dans deux litres d'eau tiède dans lesquels vous aurez versé deux c. à soupe de gros sel avant de les masser doucement.

PETITES SURFACES

DÉCORER SES MURS POUR AGRANDIR L'ESPACE



S'il est impossible de pousser les murs pour gagner quelques m2, bien choisir la décoration de vos murs peut vous donner une impression d'espace,

trompeuse certes, mais très agréable au quotidien. Explications.

Pas de total look blanc !

Une chose est sûre : des couleurs sombres, appliquées sur les quatre murs, confineront encore plus l'espace. Optez plutôt pour des blancs cassés voire légèrement colorés : tendrement poudrés ou à peine grisés, par exemple. Des teintes, par ailleurs, très tendance !

Créer du volume

Dans les petits espaces, vous avez tout intérêt à jouer sur les volumes. Emplacement de

cheminée, soupente, poutres... en les décorant de teintes différentes, vous créez des effets de volume et des espaces différents au sein d'une même pièce.

Les rayures :

Certains papiers peints peuvent se révéler très utiles. Votre pièce est un peu basse de plafond ? Un papier rayé verticalement va «allonger» les murs et vous permettra d'aérer la pièce en question. Quant aux rayures horizontales, elles apportent de la profondeur mais risquent également de «tasser» la pièce. Quoi qu'il en soit, mieux vaut choisir des rayures fines.

A S T U C E S

Utiliser ses épluchures de clémentine



Pour éliminer les mauvaises odeurs résiduelles de votre four, placez-y (lorsqu'il est encore chaud) des écorces de clémentines.

Garder les poires épluchées blanches



Pour éviter que vos poires épluchées ne brunissent au contact de l'air, badigeonnez-les de jus de citron. Elles garderont ainsi leur blancheur originelle.

Eplucher facilement ses potirons



Plongez votre potiron dans de l'eau bouillante durant 20 minutes ou passez-le 5 minutes au micro-ondes. La peau s'enlèvera alors toute seule !

Vérifier la cuisson des pommes de terre



Piquez au centre des pommes de terre la pointe d'un couteau. Elle s'enfonce sans résistance ? Vos pommes de terre sont cuites.

PLANÈTE

L'ordinateur le plus rapide du monde va travailler pour la recherche sur les énergies du futur

Le gouvernement américain a confié mardi au fabricant informatique Cray la tâche de le doter de l'ordinateur le plus rapide du monde, baptisé «Titan», qui sera utilisé pour la recherche sur les énergies du futur.

Dans un communiqué, le laboratoire national d'Oak Ridge (Tennessee, centre des Etats-Unis) du département américain de l'Energie explique avoir demandé à ce spécialiste des ordinateurs surpuissants d'améliorer les performances de sa machine actuelle, Jaguar.

Toutes les sciences bénéficieront des performances de Titan

Les performances de l'ordinateur, qui sera doté des puces dernier cri des constructeurs AMD et NVIDIA, passeront de 2,3 millions de milliards de calculs mathématiques par seconde (2,3 pétaflops) à une capacité maximale de 10 à 20 pétaflops, pour une mise en fonction prévue début 2013. Avec cette vitesse, Titan sera «plus de deux fois plus rapide et trois fois plus économe en énergie que l'ordinateur actuellement le plus rapide, situé au Japon», a affirmé NVIDIA, numéro un mondial des cartes graphiques.

«Toutes les disciplines de la science peuvent bénéficier de cette augmentation importante de la puissance informatique, ouvrant la voie à des nouvelles découvertes qui semblaient jusqu'à présent hors de portée», a

estimé le responsable informatique du laboratoire, Jeff Nichols, cité dans le communiqué de la société américaine. «Titan sera utilisé pour des projets de recherche importants et variés, le développement de biocarburants viables commercialement, de moteurs plus propres, d'énergie nucléaire plus propre et d'énergie solaire plus efficace», a-t-il ajouté.

Des études sur les biocarburants et la biomasse

Le laboratoire a expliqué que la machine travaillerait notamment sur les biocarburants, la biomasse, les moyens de brûler des carburants en polluant moins, le développement de nouveaux matériaux pour les cellules photovoltaïques qui produisent de l'énergie solaire, ou encore sur la prolongation de la durée de vie des centrales nucléaires. Cray a précisé que le contrat représentait 97 millions de dollars. Selon le laboratoire, Titan sera particulièrement performant en termes de «modélisation et simulation».

Les progrès les plus spectaculaires viendront des puces graphiques Tesla de NVIDIA, «capables de réaliser



beaucoup plus de calculs avec la même quantité d'énergie que les microprocesseurs conventionnels», a expliqué son directeur général Thom Mason. Au total, entre 8.000 et 19.000 de ces puces sont installées dans la machine. «Titan va apporter un réalisme bien plus important dans les modèles et les simulations, et les percées scientifiques et innovations technologiques qui résulteront assureront un bon retour sur investissement» pour l'Etat, a-t-il promis. «Des découvertes qui prennent des semaines même sur un système aussi puissant que Jaguar pourraient prendre quelques jours avec Titan», a-t-il estimé. Jaguar avait établi en 2008 un record mondial de vitesse pour un ordinateur, avant d'être dépassé.

L'Afrique centrale et de l'Est face à l'une des pires épidémies de choléra

D'après l'Unicef, les régions d'Afrique centrale et de l'Est traversent l'une des plus graves épidémies de choléra de leur histoire avec plus de 85.000 cas recensés et 2.466 personnes décédées rien que cette année.

Alors que le choléra vient tout juste de resurgir en Haïti, c'est un bilan grave que vient d'établir l'Unicef au sujet de ce fléau qui ravage également l'Afrique centrale et de l'Est. En 2011, dans ces régions, plus de 85.000 malades ont été enregistrés et 2.466 d'entre eux en sont morts. Des chiffres qui élèvent l'épidémie au rang de l'une des pires jamais observées dans ces contrées d'Afrique. «Le nombre de cas déclarés et leur ampleur signifient que la région est confrontée à l'une des plus

grandes épidémies de son histoire. Les augmentations les plus importantes en 2011 se produisent au Tchad, où il s'agit de la plus grande épidémie enregistrée, au Cameroun, où 9 des 10 districts sont touchés et dans l'ouest de la République démocratique du Congo, où le taux de mortalité dépasse les 5%», a détaillé Marixie Mercado, une porte-parole de l'organisation de l'ONU pour l'enfance. D'après elle, le taux de mortalité aurait même dépassé les 22% dans certaines régions. Par ailleurs, les agences de l'ONU ont également relevé que les flambées de choléra se produisaient dans des endroits où la maladie n'est pas endémique, rapporte l'AFP. La porte-parole de l'Unicef fait ainsi remarquer : «En Afrique centrale, on vient juste de signaler

une flambée de choléra alors qu'il n'y a pas de choléra depuis des années. Cela signifie que les gens sont moins conscients de la façon de prévenir ou de réagir face à une épidémie.» Une déclaration que semble confirmer les taux de mortalité plus élevés dans des zones où le choléra n'est pas endémique. De même, un porte-parole de l'OMS a ajouté : «Dans la République démocratique du Congo, nous avons vu cette année des flambées de choléra dans des provinces où il n'avait pas été signalé ces 10 dernières années. Nous constatons un taux de mortalité plus élevé que dans les provinces où le choléra est endémique, comme Nord et Sud Kivu.»

GOOGLE CHROME

Une application pour contrôler un ordinateur à distance

Google vient de mettre en ligne la version bêta d'une nouvelle extension destinée au navigateur Chrome. Baptisée Chrome Remote Desktop, elle permet de contrôler un ordinateur à distance, directement depuis le navigateur. Téléchargeable gratuitement sur le Chrome Web Store, Chrome Remote Desktop permet de partager des bureaux et de prendre le contrôle d'un ordinateur distant. Une fois installé, grâce à un code à 12 chiffres généré au moment de l'activation du partage, le plugin apparaîtra dans un onglet du navigateur. Chrome Remote Desktop apparaît comme une solution pour assurer la maintenance à distance des ordinateurs uniquement équipés d'un navigateur, comme le Chromebook. Des logiciels, comme TeamViewer notamment, offrent déjà cette possibilité. Basée sur une technologie peer-to-peer (P2P) pour connecter deux systèmes, l'application de Google n'est pas seulement destinée aux Chromebook et Mac. Elle est en effet compatible avec n'importe quel système d'exploitation. «Le but de cette version bêta est de montrer les capacités de la technologie Chrome Remote et d'avoir des retours d'utilisateurs», explique Google dans un communiqué, avant d'assurer que le logiciel est «entièrement sécurisé».

Des empreintes de dinosaures de 120 millions d'années découvertes en Arkansas



Récemment en Arkansas, aux Etats-Unis, un promeneur a découvert des empreintes de pas laissées au Crétacé par plusieurs espèces de dinosaures. Aujourd'hui, celles-ci permettent aux scientifiques, qui les ont scannées numériquement, d'étudier l'anatomie et la locomotion de ces animaux. S'étendant sur une longueur équivalente à celle de deux terrains de football, des empreintes de pas fossilisées ont été découvertes tout à fait par hasard par un Américain lors d'une promenade en Arkansas. Et ce ne sont pas n'importe quelles empreintes. Celles-ci témoignent de la fréquentation, il y a 120 millions d'années, de cette région (boueuse, à l'époque) par de nombreuses espèces de dinosaures végétariens, des sauropodes à long cou, et de dinosaures carnivores tels que des théropodes bipèdes. Parmi ces derniers, l'acrocantosaure (8 tonnes) était probablement attiré sur le site par la présence de ses proies, les grands herbivores, d'après les travaux des scientifiques. Mais «qui sait ce que les sauropodes étaient venus faire là ?», commente Stephen Boss, spécialiste en géosciences à l'Université de l'Arkansas à Fayetteville. Probablement mises au jour à la suite d'un orage balayant les couches superficielles du sol, ces empreintes constituent une «pièce rare» pour cette région du sud des Etats-Unis. Habituellement, c'est plutôt dans l'ouest, dans le Colorado ou l'Utah que sont dénichées ces anciennes traces. Par ailleurs, Stephen Boss et son équipe ont aussi scanné numériquement les empreintes grâce à un laser à haute résolution dans le but de mieux les étudier et éventuellement de permettre à d'autres chercheurs de les analyser. Ils ont ainsi pu observer que l'acrocantosaure, avec ses traces de 60 centimètres de long à trois doigts, n'avait pas les 'pieds' palmés, mais en revanche tournés vers l'intérieur, «un peu comme un pigeon» - une découverte qui n'aurait pas été possible à partir des ossements.

L'encyclopédie

DES INVENTIONS

FOUR À MICRO-ONDE

Inventeur : **Percy Spencer**
Date : **1945** Lieu : **Massachusetts, Etats-Unis**

Vive le micro-onde ! Tout se réchauffe et se dégèle en un rien de temps. Plus besoin de prédire plusieurs heures à l'avance ce que l'on va manger. L'inventeur aurait développé le micro-onde à la suite d'un travail sur les ondes radar. Il s'aperçut alors qu'un morceau de chocolat placé près d'un guide d'onde avait fondu.



Horaires des prières pour Alger et ses environs	
Fadjr	05h26
Dohr	12h34
Asr	15h49
Maghreb	18h17
Icha	19h38

MIDI

Quotidien national d'information *Libre*

N° 1396 | Jeudi 13 octobre 2011

Le **MIDI LIBRE** met à la disposition de ses lecteurs deux numéros pour signaler une éventuelle absence du journal dans leurs quartiers.
0777.10.49.42
0550.18.37.57

FESTIVAL INTERNATIONAL DU THÉÂTRE D'ALGER

14 pays attendus à Béjaïa

Quatorze pays et une vingtaine de troupes et compagnies théâtrales, qui en sont issues, animeront la 3e édition du Festival international du théâtre d'Alger (FITA), prévu du 20 au 30 octobre à Béjaïa, selon le commissaire du festival, Brahim Naoual.



Béjaïa a été choisie pour son ouverture, vu le dynamisme de son théâtre et ses structures pour accueillir ce festival, a-t-il précisé, expliquant également cette délocalisation par "l'impréparation" de la ville d'Alger à héberger cet événement.

Étalé sur dix jours, le festival offre un choix très éclectique, et invite à une immersion, sans retenue, dans divers univers dramatiques.

"Une mosaïque de cultures et de genres pour faire oublier les différences", a indiqué, pour sa part, le directeur du Théâtre régional de Béjaïa, le dramaturge Omar Fatmouche, en prévision de cette manifestation, soulignant

que les troupes qui ont confirmé leur participation proviennent de différents coins du globe, notamment d'Asie (Japon), d'Europe (France, Allemagne), du Moyen et Proche Orient (Palestine, Irak, Arabie saoudite, Koweït) du Maghreb et Afrique (Algérie, Tunisie, Maroc, Bénin, Cameroun, Egypte et Soudan). Le festival entend par ailleurs faire la part belle à la réflexion. Un colloque sur les expériences théâtrales universelles y est prévu, sous le thème générique : "Les expériences entre parcours et empreintes".

"Il est question d'ouvrir le débat sur les controverses entre les thèses courantes autour de l'esprit créatif dans ses portées physiques et métaphysiques", a souligné M. Naoual. Le programme, articulé également autour de la formation grâce à l'ouverture d'ateliers spécialisés, prévoit de croiser le 4ème art avec d'autres formes artistiques, en mettant en relief le conte, le slam et la poésie, a-t-on ajouté, notant que toute l'activité retenue sera ventilée sur deux salles du TRB et les structures de la maison de la culture. Plus de 200 invités y sont attendus, a-t-on ajouté.

FEM-BOUGHEZOU

Le projet lancé

Un projet du Fonds pour l'environnement mondial (FEM), destiné à la ville nouvelle de Boughezoul, a été lancé officiellement mercredi à Alger lors d'un atelier organisé par le ministère de l'Aménagement du territoire et de l'Environnement en collaboration avec le Programme des Nations unies pour l'environnement (PNUE).

Ce projet, initié par le gouvernement algérien avec le soutien financier du FEM et l'assistance technique du PNUE, vise à faire de la ville nouvelle de Boughezoul (Médéa) une cité à faibles émissions de carbone, grâce à l'utilisation des meilleures pratiques en matière d'aménagement urbain durable, au recours à des énergies renouvelables et à la promotion généralisée du principe de l'efficacité énergétique, notamment dans les

domaines de l'habitat, de l'agriculture et du transport. Regroupant les représentants des ministères concernés, des collectivités locales, ainsi que des institutions publiques et d'experts algériens et étrangers, cet rencontre doit donner à de nombreuses interventions sur le thème très actuel des énergies renouvelables et devra déboucher sur des recommandations à même d'entourer le projet des meilleures conditions de succès.

Un comité de pilotage du projet FEM-Boughezoul composé de représentants des principaux ministères, d'organismes publics et d'institutions nationales, a été installé à cette occasion, avec pour mission de "mieux comprendre les mécanismes d'appropriation des objectifs du projet et de finaliser la préparation du premier plan de travail annuel du projet".

Très Libre



SAHARA OCCIDENTAL

Etat de santé critique de Cheikh Banka

L'Union des militants sahraouis pour les droits de l'Homme a exprimé mardi son indignation face à la dégradation de l'état de santé du militant sahraoui pour les droits de l'Homme, Cheikh Banka, détenu dans les prisons marocaines, et qui observe une grève de la faim illimitée depuis le 15 septembre, indique un communiqué de l'Union repris par l'Agence de presse sahraouie (SPS).

Le militant sahraoui détenu dans la prison El-Zaki de Salé, souffre de difficultés respiratoires, de fatigue aiguë et d'une hypothermie, souligne l'Union, précisant que ses jours sont en danger.

L'organisation sahraouie a dénoncé les pratiques de l'administration carcérale qui, en collaboration avec la délégation générale de l'administration pénitentiaire et les services secrets marocains, réserve "un traitement inhumain" aux militants d'opinion sahraouis en les privant de tout contact avec le monde extérieur.

L'Union des militants sahraouis pour les droits de l'Homme a également exprimé sa solidarité avec la famille du martyr Said Dember face aux pratiques des autorités marocaines, réaffirmant son soutien à tous

les militants, activistes et prisonniers politiques sahraouis dans la prison Carcel negra d'El Ayouné et toutes les prisons marocaines.

L'organisation sahraouie a appelé, dans ce communiqué, les Nations Unies et toutes les organisations internationales des droits de l'Homme à intervenir d'urgence auprès du gouvernement marocain afin de sauver la vie de Cheikh Banka et ses codétenus.

Elle a, par ailleurs, réitéré son appel au Conseil onusien des droits de l'Homme et au Haut Commissariat pour les droits de l'Homme à dépêcher une mission internationale indépendante dans les territoires occupés du Sahara Occidental et la ville de Dakhla pour enquêter sur les crimes perpétrés par les autorités marocaines et déferer les responsables devant la justice.



TIZI-OUZOU 4 voleurs de véhicules arrêtés

Une association de malfaiteurs a été démantelée par les forces de police de la brigade criminelle du service de la police judiciaire de la wilaya de Tizi-Ouzou. Il s'agit du résultat d'une opération qui s'est soldée par le démantèlement d'un réseau, constitué de quatre individus impliqués dans le vol de véhicules. Les mis en cause sont : M. A., âgé de 21 ans, un repris de justice qui est par ailleurs l'auteur principal, S. K., (22 ans), B. M., (27 ans) et A. S. (24 ans). Tous les mis en cause dans cette affaire demeurent dans la ville de Tizi-Ouzou. Ils ont été présentés le 9 octobre dernier devant le Procureur de la République près le tribunal de Tizi-Ouzou pour les chefs d'accusation d'association de malfaiteurs, vols sous menace d'armes blanches et détention de stupéfiants à des fins de consommation personnelle. Deux parmi eux ont été placés en détention préventive alors que les deux autres ont été mis sous contrôle judiciaire. Un véhicule volé a été récupéré par la police à l'issue de cette opération. L. B.

CHAMPIONNAT NATIONAL DE HANDBALL

Vers la levée du boycott ?

Le boycott du championnat national division I de handball décidé par certains clubs, va bientôt trouver une issue favorable, a indiqué mercredi le directeur général des sports au sein du ministère de la Jeunesse et des Sports, Hocine Kennouche.

"Nous sommes en train de suivre ce dossier avec attention. Nous allons essayer de trouver une solution qui arrangera et la fédération et les clubs protestataires", a indiqué à l'APS, M. Kennouche.

Le HBC El Biar était le premier club à s'élever contre le nouveau système du championnat national, en boycottant le premier match de la saison 2011-2012, dont le coup

d'envoi a été donné vendredi dernier. Le club d'El Biar, n'est pas le seul club à s'opposer à la nouvelle formule du championnats, puisque le GSP Pétroliers et le MC Saida, exempts lors du levée de rideau, vont boycotter à leur tour la deuxième journée du championnat, prévue vendredi.

"Nous boycotterons notre prochain match face au CRBB Arreridj, en signe de protestation contre le nouveau système de compétition du championnat imposé par la Fédération algérienne de handball", avait déclaré mardi à l'APS le manager général du GS Pétroliers (champion en titre), Djaafar Belhocine, estimant que la décision fédérale

est "abusive". Le système de compétition mis en place par l'instance fédérale pour la nouvelle saison prévoit une 1re étape de 8 journées à l'issue de laquelle les 3 premiers de chaque groupe (12 au total) seront qualifiés pour la 2e étape comptant pour le titre, alors que les deux derniers de chaque groupe (8 au total) en décourront pour le maintien.

Ce système de compétition est loin de satisfaire les principaux clubs de l'élite, notamment après l'annulation de relégation et l'augmentation du nombre de clubs de la division nationale qui est passé de 14 à 20 clubs.